

J. PAPELEUX, F. HUBERT & F. HUBERT-MOYSON



Un four de potier de la Renaissance à Wéris-Morville (commune de Durbuy)

1 INTRODUCTION	241
2 LE CADRE TOPOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE	243
3 LA TECHNIQUE	244
3.1 Description du four	244
3.2 L'enfournement	247
3.3 Description interprétative des coupes	247
3.4 Conclusion	249
4 LA CÉRAMIQUE	250
4.A <i>Les vases de terre</i>	250
4.A1 Les crémeuses	250
4.A2 Cruche de table	253
4.A3 Ecuelle de table	253
4.A4 Les marmites tripodes	253
4.A5 Les pots de campagne de Morville	254
4.A6 Pot à eau	255
4.B <i>Les vases de grès</i>	258
4.B1 Coupe caliciforme	258
4.B2 Les dames-jeannes	258
4.B3 Les pichets à deux anses	258
4.B4 Les pichets à trois anses	259
4.B5 Les pichets à fond tourné	259
4.B6 Chope à décor	261
4.B7 Pastille à grènetis en terre	264
5 LES OBJETS MÉTALLIQUES	264
6 CHRONOLOGIE	265
7 CONCLUSION	265

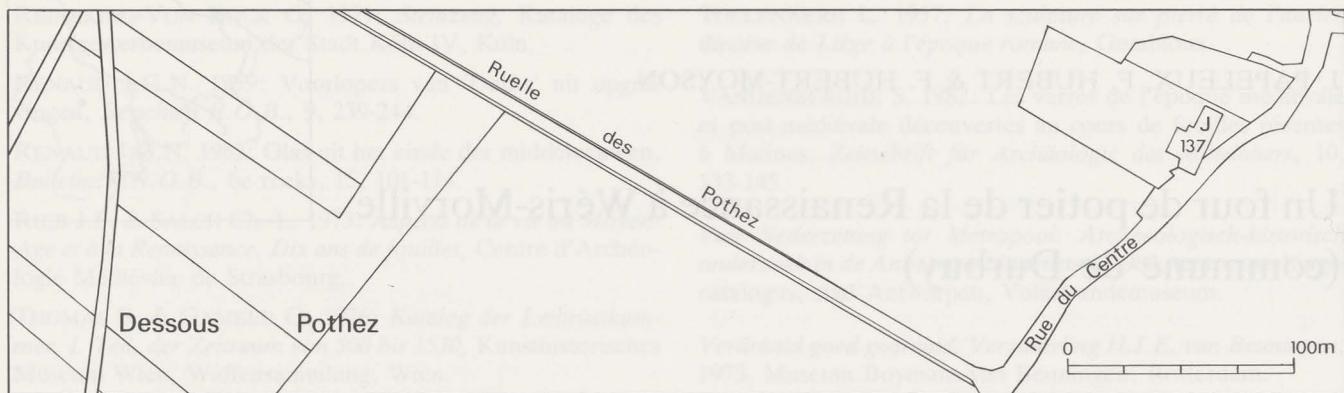


1 Carte topographique, extraite de la carte I.G.N.

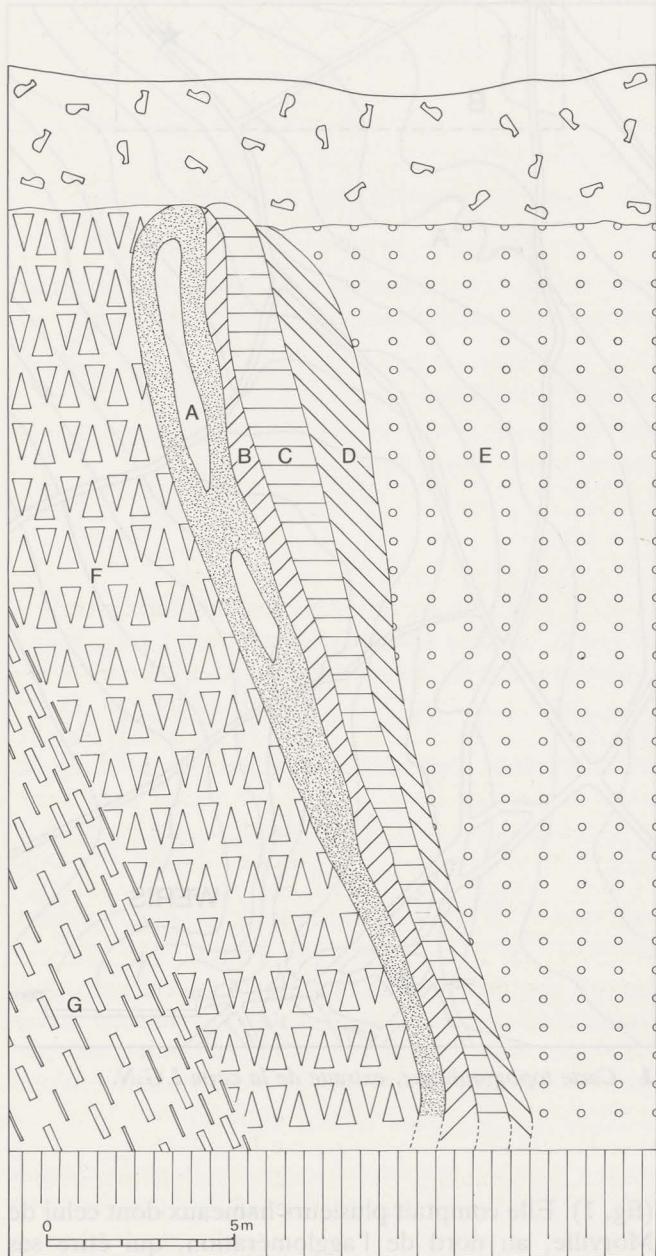
1 INTRODUCTION

L'ancienne commune de Wéris, maintenant englobée dans l'entité de Durbuy, est bien connue pour ses monuments mégalithiques et ses pierres à légendes

(fig. 1). Elle comptait plusieurs hameaux dont celui de Morville, au nord de l'agglomération, qui étire ses maisons en un village-rue le long de la route de Heyd, dénommée rue du Centre. En contrebas de la route, un lieu-dit «Dessous-Pothez» et une ruelle des Potez



2 Plan cadastral du secteur B de la carte.



3 Coupe géologique. A: mineraux, B: terre bleue, C: t. rouge, D: t. jaune, E: sable, F: grès, G: calcaire.

faisaient depuis longtemps rêver les érudits locaux dont Jules Jadot¹. Dans ses rêveries sur son village, il s'interrogeait souvent sur ces *Pothez*, terme qui en patois signifie potiers. Des indices matériels laissaient deviner des emplacements de fours à Wéris même; le lieu-dit de Morville permettait d'en supposer au hameau, mais où? L'ironie du sort a voulu que l'un de ceux-ci soit découvert un an après la mort de Jules Jadot, dans sa propre cour, devant sa ferme au n° 20 de la rue du Centre (fig. 2).

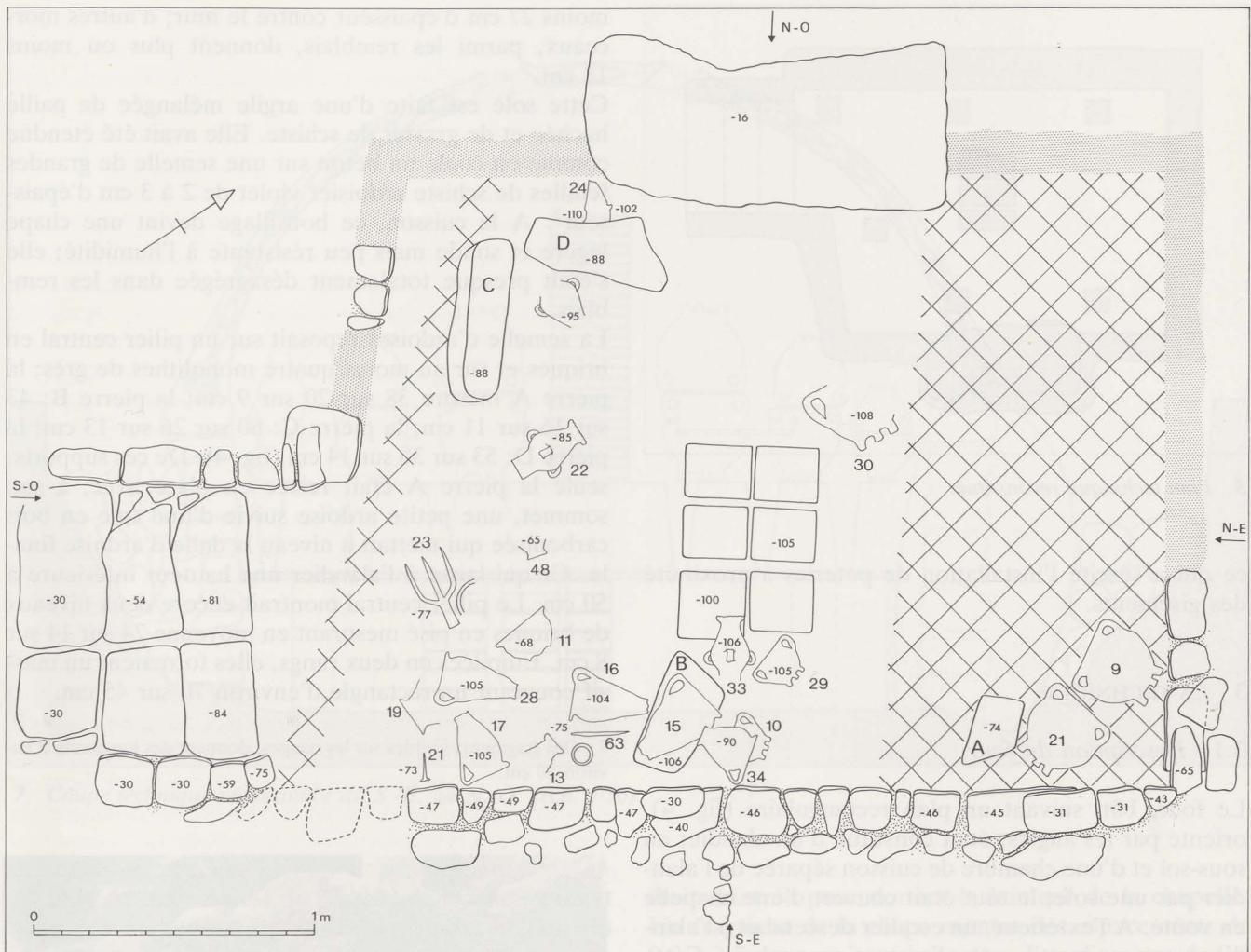
Il s'agit d'une ferme basse, typique par ses colombages, bâtie sur la parcelle 137 d du cadastre de Durbuy, 12^e division, section C, 1^e feuille. Devant elle, les accroissements au bâtiment initial, dont la grange qui empiète sur la chaussée, ont réduit à un triangle une ancienne cour rectangulaire. C'est là que les enfants de J. Jadot voulurent installer une fosse septique en août 1983. La pelle mécanique creusait son emplacement dans l'extrême nord de la cour en découvrant des terres rouges puis des pots. Un voisin, M. W. Livermore, qui assistait aux travaux, en dégagea plusieurs et demanda l'interruption des travaux. Il invita M. Papeleux à venir définir la découverte. Le premier four de potier médiéval de la province de Luxembourg était mis au jour.

Il nous fallait encore l'autorisation des héritiers pour exploiter cette trouvaille. Le Cercle historique de Durbuy aidé par M. le Premier Echevin Godelaine nous l'obtint avec la promesse de laisser achever les travaux et de respecter les droits de propriété de la famille Jadot.

Un processus de sauvetage cohérent put être établi, facilité par la présence d'une équipe de fouille travaillant au principal dolmen de la région et qui fut déplacée². Après nettoyage de la tranchée laissée par la machine, on dut constater qu'elle avait emporté la

1 Quelques mentions toponymiques conservent le souvenir de cet artisanat: Pré Pottet (Haute Cour de Durbuy 174 f° 198), Pottay pré (idem 1617, f° 73), ruelle des Potet (idem, O. L. 25 juin 1660 - 03 avril 1663, 148, St-Hubert, «testament de Jeanne Sarlet» f° 222 V°).

2 Papeleux & Hubert-Moyson 1984; Hubert 1985.



4 Plan de fouille.

totalité du mur nord-est tout en laissant en place le coin de liaison avec le mur sud-est. M. Livermore avait dû enlever les pots apparents dans la coupe transversale au four; il en résultait un trou important qui nous fit reculer de beaucoup l'établissement d'un profil complet de lecture. La fouille commençait.

2 LE CADRE TOPOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

L'emplacement du four occupe³, à 265 m d'altitude, le flanc nord-ouest de la colline des «Ecoulées» qui descend du niveau 380 suivant une pente moyenne de 11,5%. La colline est couverte d'un manteau de colluvions composées par la décomposition du banc de poudingue de Wéris dressé au sommet, dont les éléments détritiques, parfois de plusieurs mètres cubes, sont noyés dans un limon argileux avec des grès et des psammites du Couvinien supérieur. A peu de profondeur, 1 m à l'emplacement du four, des bancs d'argile retiennent l'eau d'infiltration qui saigne en nombreuses

sources, et va se perdre dans les chantoirs percés à travers le calcaire schisteux couvinien.

Ces roches sont à la limite du Givetien⁴, limite soulignée par un gisement de minerai de fer qui s'étire d'Oppagne à la vallée de l'Aisne en passant au sud de Wéris et au nord de Morville et de Heyd. Il repose généralement sur les schistes et a pour toit le calcaire. Le minerai s'observe à l'intérieur d'un grès blanc, désagrégé en sable sous les calcaires du Givetien⁵. Avec ce filon se développent des bancs d'argiles plastiques. Des sondages effectués en 1920 par la S.A. Ougrée-Marhaye, au lieu-dit «Rouges Terres» (fig. 3), ont montré ces terrains relevés presqu'à la verticale, amenant en affleurement trois bancs dressants de terres plastiques, épais de plus de 4 m; en contact avec le minerai, on trouve une argile bleuâtre suivie d'une argile rouge bigarrée, puis une argile jaune en contact avec le sable sur lequel s'appuie le schiste.

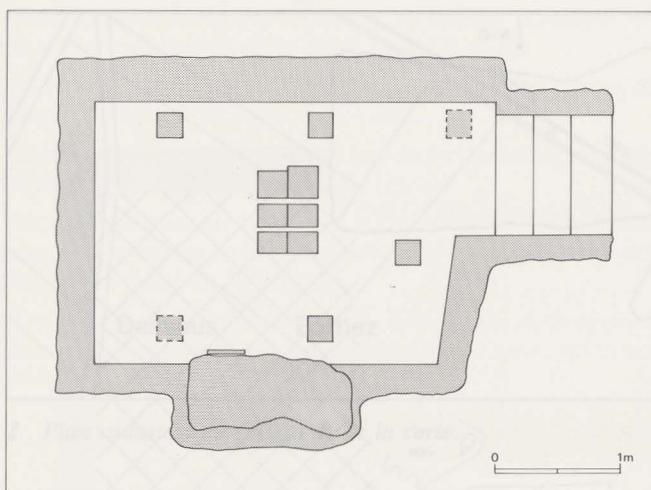
Le site a été exploité au XVI^e siècle pour le minerai de fer⁶, de là lui vient son nom de «Rouges terres». En extrayant le minerai, on devait rencontrer les argiles

3 Les coordonnées Lambert en sont: 114,725 N. et 233,045 E.

4 Van Tuijn 1927, 162.

⁵ Delmer 1913; Van Tuijn 1927; Dimanche & Toussaint 1977.

6 Pirotte 1966, 146, 148, 168, 195.



5 Plan technique reconstitué.

ce qui a suscité l'installation de poteries à proximité des gisements.

3 LA TECHNIQUE

3.1 Description du four

Le four, bâti suivant un plan rectangulaire (fig. 4), orienté par les angles, était constitué d'un alandier en sous-sol et d'une chambre de cuisson séparée de l'alandier par une sole; le tout était couvert d'une chapelle en voûte. A l'extérieur, un escalier descendait à l'alandier pour permettre son alimentation en bois. Cette chauffe était enterrée à 1,10 m sous l'actuelle surface de la cour, dans une fosse de 5,10 m sur 3 m. Quant à l'escalier, aménagé dans la paroi sud-ouest, il occupait avec ses murs d'échiffre, une fosse de 1,20 m sur 1,50 m. L'ensemble avait été muraillé avec des moellons en grès et en poudingue unis à l'argile, parementés à l'intérieur, sans que les pierres d'angle ne soient liées entre elles. Toutefois, une partie du mur nord-ouest était constituée par un rocher de poudingue de 1,35 sur 0,55 sur 0,95 m, trouvé sans doute sur place et qui avait été dressé de chant. Ce bloc constitue le dernier élément de ce mur; en effet, en plus des travaux de l'excavatrice qui ont emporté le mur nord-est et le coin nord du mur nord-ouest, l'installation, à une époque ancienne, d'une canalisation en pierres sèches avait démolî une partie du mur sud-est et des murs d'échiffre de l'escalier, comme la suite du mur nord-ouest au-delà du poudingue.

Pour reconstituer le pourtour de l'alandier (fig. 5), il reste le mur sud-est, le retour du mur nord-est, la base du coin du mur d'échiffre nord-ouest et quelques pierres de la base du mur sud-ouest dont les éléments avaient servi à la construction de la canalisation.

Le mur sud-est (fig. 12,1), qui avait conservé 80 cm de hauteur et sa longueur presque totale, avait encore gardé accroché un fragment de la sole posée sur le pilier A (fig. 6). Nous savons ainsi qu'elle mesurait au

moins 27 cm d'épaisseur contre le mur; d'autres morceaux, parmi les remblais, donnent plus ou moins 13 cm.

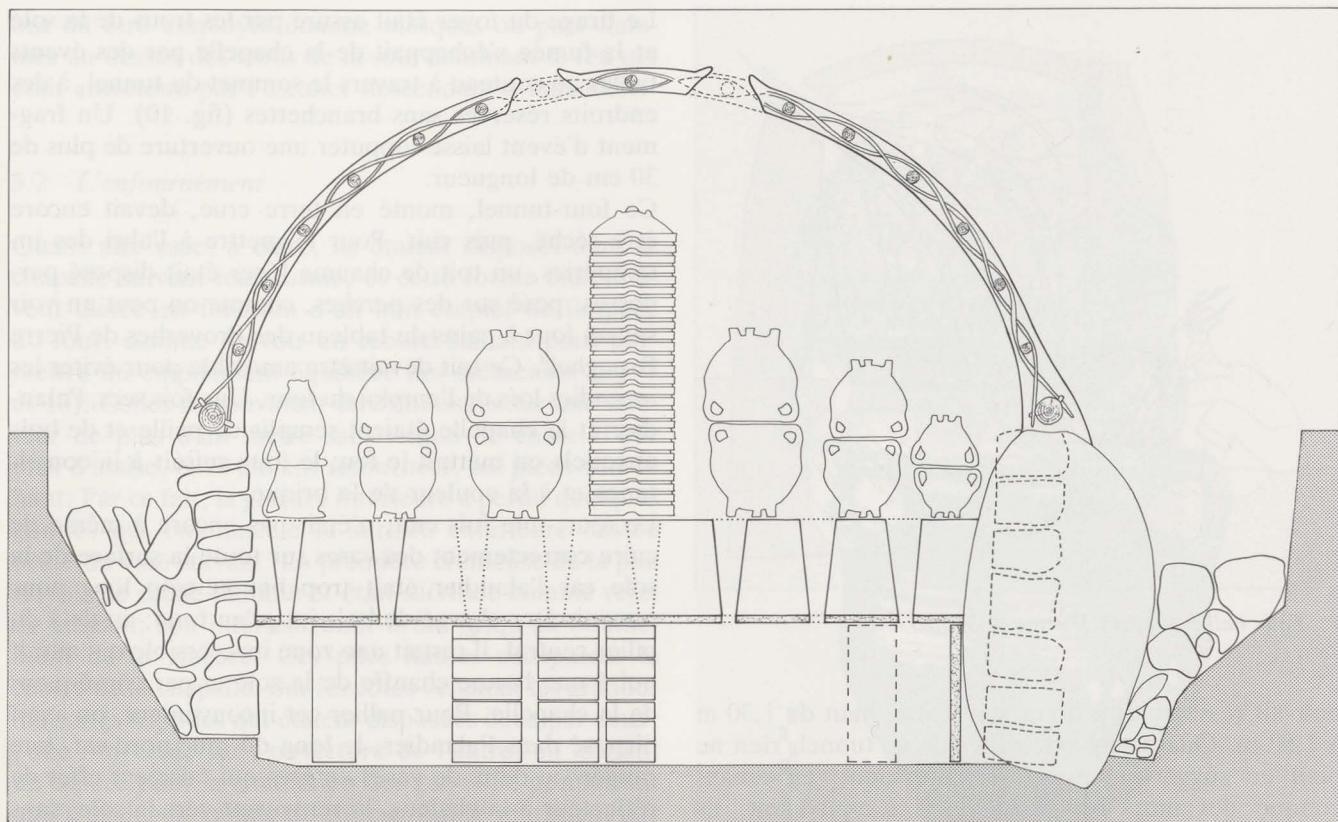
Cette sole est faite d'une argile mélangée de paille hachée et de gravier de schiste. Elle avait été étendue comme on coule un béton sur une semelle de grandes feuilles de schiste ardoisier violet de 2 à 3 cm d'épaisseur⁷. A la cuisson, ce bousillage devint une chape légère et solide mais peu résistante à l'humidité; elle s'était presque totalement désagrégée dans les remblais.

La semelle d'ardoises reposait sur un pilier central en briques et sur au moins quatre monolithes de grès; la pierre A mesure 38 sur 20 sur 9 cm; la pierre B: 43 sur 16 sur 11 cm; la pierre C: 60 sur 26 sur 13 cm; la pierre D: 53 sur 30 sur 14 cm (fig. 4). De ces supports, seule la pierre A était restée en place avec, à son sommet, une petite ardoise suivie d'une cale en bois carbonisée qui mettait à niveau la dalle d'ardoise finale. Ce qui laisse à l'alandier une hauteur inférieure à 50 cm. Le pilier central montrait encore deux niveaux de briques en pisé mesurant en moyenne 24 sur 14 sur 8 cm. Empilées en deux rangs, elles formaient un massif couvrant un rectangle d'environ 70 sur 45 cm.

7 Des fragments visibles sur les coupes, donnent des longueurs d'environ 50 cm.



6 Pilier A portant la sole.



7 Coupe technique reconstituée du S.-E. au N.-O. (éch. 1/30).

Le long du mur sud-est, la semelle de la sole semblait avoir été maintenue par des clous disposés dans les joints des pierres entre les monolithes de grès.

Après sa coulée et alors qu'elle était encore humide, la sole a été percée de trous coniques, taillés au couteau suivant une ouverture de plus ou moins 4 sur 10 cm dans le haut et 3 cm dans le bas; ceux-ci étaient espacés de 10 à 20 cm et disposés de façon irrégulière. Les feuilles d'ardoise furent percées à la pince de tailleur de pierre (fig. 7).

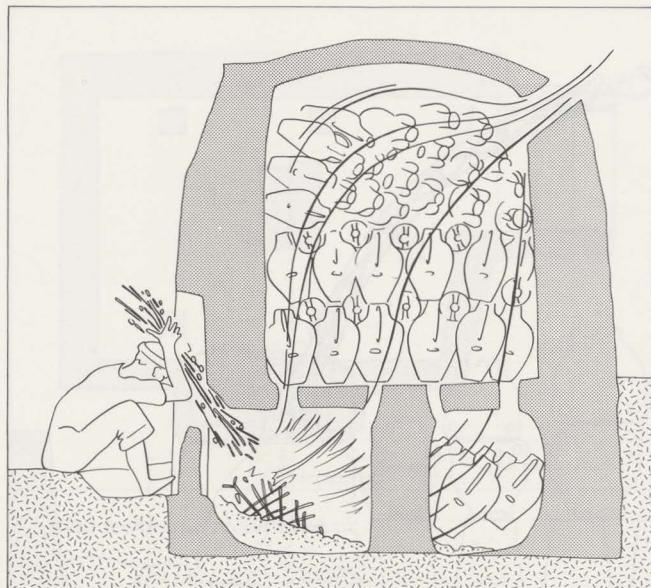
L'escalier, qui conduisait à l'alandier, était composé de trois marches inégales formées chaque fois de deux dalles sur une largeur de 97 cm. La première, haute de 24 cm, et la seconde, haute de 27 cm, étaient en calcaire reposant sur des petits blocs parementés en contre-marche; la troisième, forte de 16 cm, en grès brûlé, dominait le fond de l'alandier (fig. 8).

La chambre de cuisson ou chapelle s'élevait au-dessus de la sole. Si rien ne nous renseigne plus sur son état, quelques débris encore lisibles au moment des fouilles permettent de concevoir sa technique de construction (fig. 7). Comme la sole, elle était montée en bousillage mais sans schiste sur une ou deux assises de moellons dépassant le niveau de la sole et qui, par places, étaient liés au mortier de chaux. Une structure de bois avait d'abord été entrelacée à plat, sur le sol, avec des baguettes disposées à peu de distance les unes des autres en chevauchant des perches d'environ 5,5 cm de diamètre, disposées à intervalles réguliers. Cette grande claire-voie était amenée au-dessus des murs où elle

était ceintrie pour donner la hauteur de la chapelle. Un fragment de la chape montre des espacements de 0,8 à 3,5 cm pour sept baguettes d'un diamètre de 0,8 à 1,3 cm, occupant une longueur de 19 cm. Ces baguettes chevauchaient une perche qui, selon la courbure du fragment, devait être à l'horizontal, une fois l'ensemble mis en place. Cette disposition ne peut se concevoir que si le clayonnage a été préfabriqué. Si l'on en juge par un élément de paroi qui avait une flèche de 5 cm pour une corde de 60 cm, l'ensemble



8 Escalier donnant accès à l'alandier.



9 Four italien d'après Hampe & Winter 1965.

pouvait ressembler à un tunnel voûté, haut de 1,30 m à 1,50 m. Quant aux extrémités de ce tunnel, rien ne peut en suggérer l'aspect. Logiquement, en tenant compte des murs sur lesquels ils s'appuyaient, ils devaient être droits et sans doute inclinés vers le sommet de la voûte pour s'y appuyer. Sur cette ossature, le bousillage a été taloché en une épaisseur de 7 à 9 cm dans les parties hautes, mais au niveau du mur, elle devait être plus forte. Après le talochage, les surfaces ont été rectifiées avec un torchon pour noyer les fétus de paille dans l'argile.

Une ouverture devait être pratiquée dans cette chapelle pour accéder à l'intérieur et y déposer les vases; elle pouvait avoir été percée dans l'une ou l'autre extrémité du tunnel.

Le tirage du foyer était assuré par les trous de la sole et la fumée s'échappait de la chapelle par des événements taillés au couteau à travers le sommet du tunnel, à des endroits réservés sans branchettes (fig. 10). Un fragment d'évent laisse supposer une ouverture de plus de 30 cm de longueur.

Ce four-tunnel, monté en terre crue, devait encore être séché, puis cuit. Pour le mettre à l'abri des intempéries, un toit de chaume léger était disposé pardessus, posé sur des perches, comme on peut en voir sur un four à pains du tableau des Proverbes de Pierre Brueghel⁸. Ce toit devait être amovible pour éviter les incendies lors de l'emploi du four. Une fois secs, l'alandier et la chapelle étaient remplis de paille et de bois auxquels on mettait le feu; le four cuisait à la consistance et à la couleur de la brique.

Le four, une fois cuit, n'était pas encore à même de cuire correctement des vases sur toute la surface de la sole car l'alandier était trop bas et trop long pour pouvoir être chargé de bois jusqu'au fond; au-delà du pilier central, il restait une zone inaccessible qui aurait nui à une bonne chauffe de la sole et par conséquent de la chapelle. Pour pallier cet inconvénient, on avait disposé dans l'alandier, le long du mur nord-est, une rangée ou deux de vases en grès qui faisaient effet de réflecteur à la chaleur, la renvoyant vers la sole, sans déperdition dans le mur. Ce procédé, qui a été reconnu en Italie⁹ (fig. 9), pourrait expliquer la présence de ces grès dans les vestiges d'un four pour vases de terre, grès qui ont tous été récoltés complets sinon intacts le long de ce mur.

Par contre des pots en grès, égueulés et brûlés, ont été recueillis vers l'avant du four, au sud-ouest; ceux-ci

8 Franz 1969 I, 168.

9 Hampe & Winter 1965, pl. 12 et 150.



10 Maquette ouverte proposant une répartition des vases.

ont dû être employés comme masques ou pare-flammes au-dessus des trous de la sole dominant le feu qui était entretenu par l'escalier descendant à l'alandier.

3.2 L'enfournement

Quant aux vases à cuire, ils étaient disposés dans la chapelle suivant leur forme, et cette forme était souvent dictée en fonction d'un bon emploi de l'espace du four, comme prévoir un rebord saillant pour permettre un empilement équilibré des crémeuses (fig. 7 et 10). Celles-ci pouvaient être entassées sur une hauteur de plus d'un mètre sans risque de chute. Pour plus d'assise, elles étaient retournées, les pieds vers le haut. Par ce fait, la glaçure intérieure a perdu quelques gouttes qui ont maculé la surface extérieure laissée brute du vase suivant. La première crémeuse de la pile servait de cache-flamme et était sacrifiée comme rejet de cuisson; son intérieur était brûlé jusqu'au bouillement de la glaçure. Ces piles hautes occupaient le centre de la chapelle. Sur les côtés venaient les grandes marmites tripodes qui étaient disposées deux par deux, l'une renversée sur l'ouverture de l'autre, en laissant un espace pour la circulation des gaz et ne permettant que trois légers points de contact qui se marquent par un arrachement dans la glaçure (fig. 11). Ici aussi les formes ont été adaptées en vue de la cuisson: ce sont les anses pincées en crête et les sillons de tournassage sur le galbe saillant des panse. qui limitent les points de contact de vase à vase. Venaient ensuite les petites marmites tripodes puis, dans les zones les plus basses de la chapelle, les vases qui ne pouvaient être empilés, comme les vases à pied étroit renversés sur leur ouverture (fig. 19). Cette disposition minutieuse achevée, l'entrée de la chapelle était fermée à l'aide de briques scellées à l'argile, et les derniers interstices étaient lutés par des colombins d'argile poussés aux doigts.

3.3 Description interprétative des coupes

La première coupe redressée fut le bord N.-O. - S.-E. de la tranchée laissée par la machine, mais une impor-



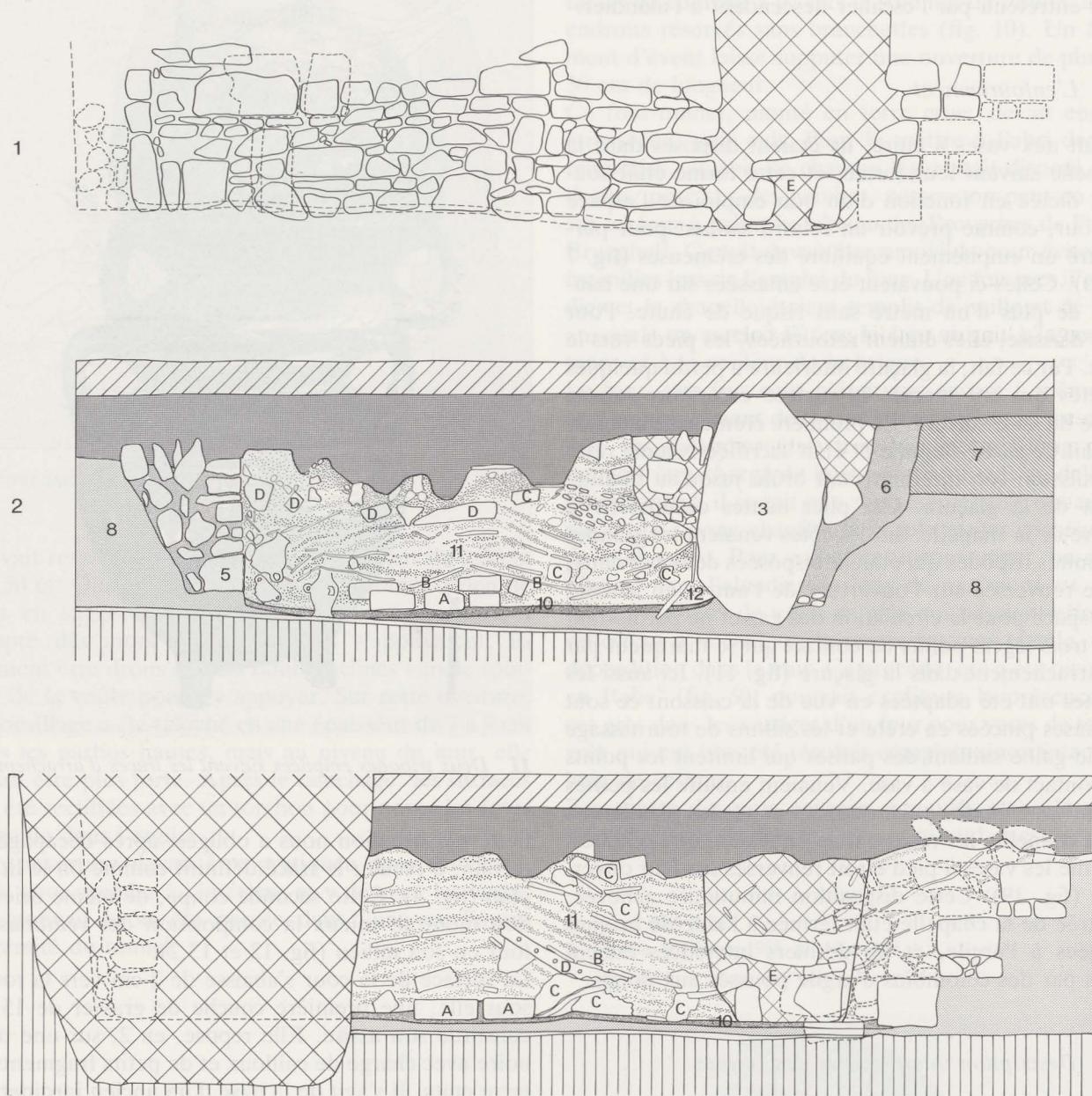
11 Deux tripodes empilées suivant les traces d'arrachement.

tante perturbation nous a obligés, après décapage du terrain, à reculer le tracé définitif comme on le lit sur plan (fig. 4). Cette seconde coupe, de même orientation montrait mieux la composition des remblais du four en son milieu (fig. 12 et 13,2).

La surface de la cour s'abaisse de 2 cm vers la route; sous elle, une première couche de gravier de 15 cm constitue son assise. Elle repose, en 2, sur une terre noire avec charge de cailloux et de petits fragments de terre cuite. Il s'agit de la base d'un ancien jardinier qui perturbe le niveau sous-jacent de remblais. En 3, vers le nord-ouest, un volumineux rocher de poudingue,



12 2^e coupe du S.-E. au N.-O.



13 1: mur S.-E.; 2: coupe S.-E. - N.-O.; 3: contre-coupe (éch. 1/30).

posé de chant, limite ces remblais qui s'étendent jusqu'au mur, en 5. Autour de la tête du poudingue, se lisent des remaniements, terre noire, sable de construction et pierres de grès, qui marquent un travail abandonné visant à déterrasser le poudingue. Ces travaux altèrent sa fosse de fondation, en 6, remplie d'argile limoneuse gris-beige à grains de charbon de bois. Cette fosse entame, en 7, un niveau perturbé montrant des débris de construction, chaux et sable, et qui repose, en 8, sur l'argile en place, contenant des débris de poudingue et de grès. C'est de cette couche que pro-

vient le poudingue 3 qui a servi à former une bonne partie du mur nord-ouest du four. A moins 115, une couche d'argile de dissolution pure entretient une nappe phréatique intermittante, nourrie directement par les précipitations atmosphériques. Par fortes pluies, l'eau peut former un engorgement de plus ou moins 10 cm dans le fond du four. Ces montées fréquentes avaient colmaté les vases du fond d'une terre grasse constituée des cendres de l'alandier, formant la couche 10 forte de 5 à 6 cm et de teinte gris-noir.

La couche 11 représente le remblai du four après sa destruction. On y distingue en A, un massif de briques de pisé espacées, vestige d'un pilier central dont la partie haute est réduite à l'état de terre rouge. En B, se succèdent une série de fragments de feuilles de schiste ardoisier qui constituent la dalle d'assise d'une sole en pisé dont on voit les morceaux en C. Souvent réduite en petits fragments par l'humidité, elle représente la quasi-totalité du remplissage avec les débris de la couverture du four en D.

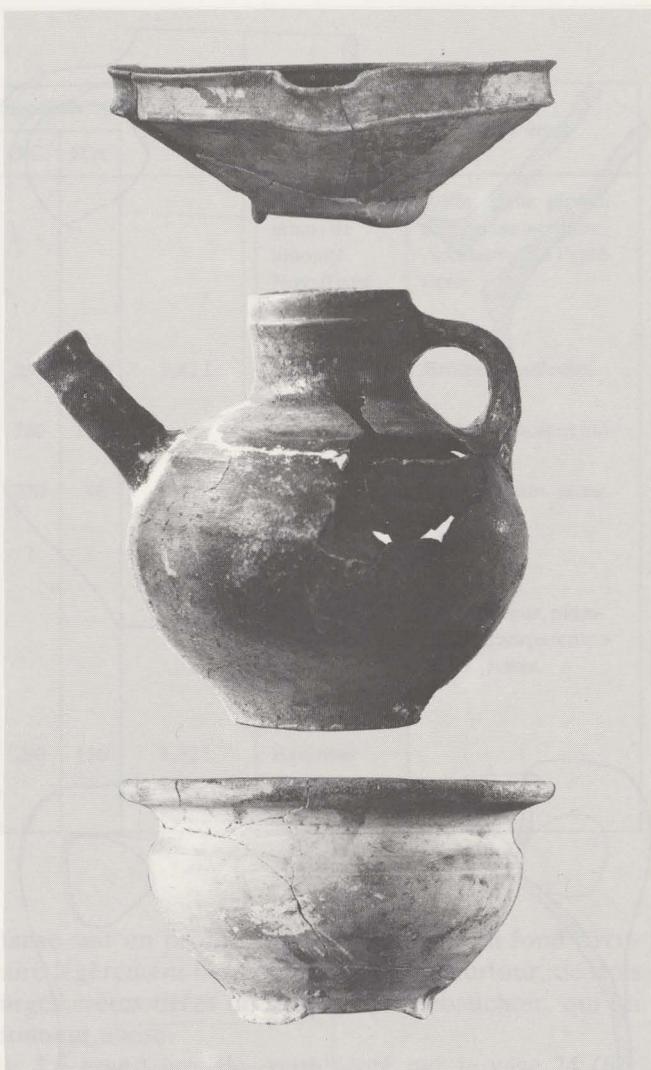
A la base du poudingue (fig. 12), deux fragments de schiste appuyés contre la pierre, laissent un espace en 12, qui longtemps est resté vide; il s'est rempli lentement d'une terre de colluvion gris-beige, amenée par lessivage le long du poudingue. Ce colmatage expliquerait la position des fragments de schiste qui devaient former une seule dalle dressée contre le rocher et qui servait à soutenir l'extrémité des schistes supportant la sole en dehors des piliers visibles sur le plan.

A la base de la coupe, contre le mur sud-est, quelques vases dont une majorité en grès gisaient sur la couche du fond. Ils constituent la suite d'un dépôt qui a été perturbé le long du mur nord-est par les travaux de l'excavatrice. Quant au mur, en 5, il était élevé en grès parementé à l'intérieur (fig. 13.1); le restant de sa tranchée de fondation a été rempli de pierres sans apprêt.

La contre-coupe S.-O. - N.-E. montre les mêmes terrains (fig. 13.3) avec des détails du pilier A qui est monté sur deux rangs de briques, entourées de morceaux de la sole. Au-dessus, un important fragment de la chape du four montre sa courbure suivant une flèche de 5 cm pour une corde de 60 cm. Bizarrement, il porte, sur sa face intérieure, une dalle de schiste brisée en quatre, qui, comme les autres schistes, mesure environ 50 cm sur plus ou moins 30 cm. Vers le sud-ouest, une importante perturbation répond à une tranchée qui aboutit, en E, à une conduite en pierres sèches, remplie de colluvionnement. Son installation au XIX^e s. a fait disparaître le mur sud-ouest dont les pierres, toutes en grès, ont été incorporées dans la canalisation. Au-delà de cette perturbation, il reste le mur d'échiffre d'un escalier, dont les pierres ont été dessinées en pointillé, n'étant pas lisibles sur la coupe. Quant à l'escalier, composé de trois marches, il descendait à l'alandier. A sa base, une surface fortement rubéfiée marque l'emplacement de l'allumage du feu. Les trois marches étaient couvertes d'un rejet des remblais du four où se lisent deux niveaux d'ardoises dont le niveau supérieur peut être assimilé à un auvent effondré.

3.4 Conclusion

L'état d'effondrement des niveaux inférieurs et la présence de vases entiers font penser à un four ruiné en cours de cuisson et non pas abandonné pour vétusté ni transformé en dépotoire. Quant à l'accident, qui a provoqué le démantèlement du pilier de briques et le

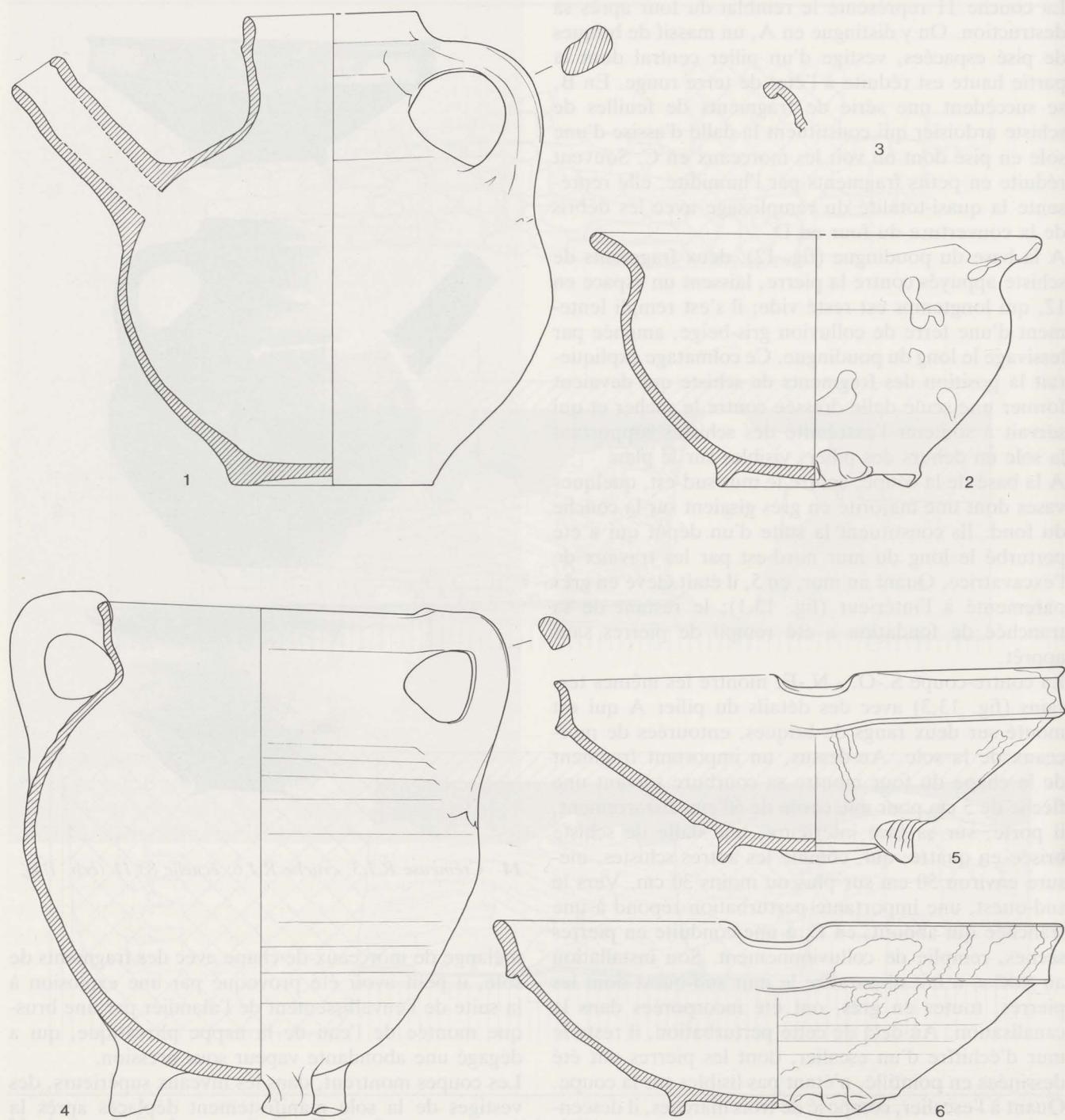


14 Crèmeuse R.J.3; cruche R.J.6; écuelle 83.11 (éch. 1/4).

mélange de morceaux de chape avec des fragments de sole, il peut avoir été provoqué par une explosion à la suite de l'envahissement de l'alandier par une brusque montée de l'eau de la nappe phréatique, qui a dégagé une abondante vapeur sous pression.

Les coupes montrent, dans les niveaux supérieurs, des vestiges de la sole manifestement déplacés après la ruine du four. On peut en inférer que la masse de remblais a été remuée pour récupérer les vases qui pouvaient encore présenter un intérêt commercial. C'est à ce moment que l'on a formé le rejet sur l'escalier, suivi par l'effondrement d'un auvent couvert d'ardoises, qui protégeait l'entrée de l'alandier. Ce travail de «fouille» pourrait expliquer aussi la présence d'une dalle de schiste retournée à l'intérieur de la courbure d'un grand fragment de chape.

En cours d'utilisation, le four connut un effondrement partiel au centre de la sole, sans doute mal assise à cet endroit de fort travail. Pour y remédier, on construisit le pilier central en briques, qui repose sur la couche de cendres 10 comme on peut le voir sur la coupe et sur la contre-coupe.



15 1: cruche de table R.J.6; 2: écuelle 83.11; 3: bord d'écuelle 83.32; 4: marmite R.J.21; 5: crèmeuse R.J.3; 6: idem 83.24 (éch. 1/3).

4 LA CÉRAMIQUE

4.A Les vases en terre

4.A1 Les crèmeuses

Les crèmeuses, en wallon liégeois: *crameux*, du gaulois: *crama*, sont des vases tronconiques ouverts, peu profonds et munis d'un large bec verseur. Ils servaient à séparer la crème du lait par décantation. L'intérieur est toujours glaçuré ou verni car le vase doit être bien

imperméable. Tout écaillage le fait rejeter parce que du lait aigre maintenu dans les pores du vase, malgré le lavage, aurait acidifié le lait avant que la crème ait eu le temps de monter.

Chaque exploitation agricole devait en posséder un nombre important, proportionnel à son cheptel¹⁰.

¹⁰ Dans l'annonce de vente des biens d'un fermier relevée dans la Gazette de Liège du 08.03.1782, on note 96 crameux pour une exploitation comptant 20 vaches. Un crameux appartient aux objets du ménage (Michel 1983).

TABLEAU 1
Crèmeuses

Inventaire	Bords	Corps	Dimensions			Contenance	Pâte	Couvertes
			H.	Ø C.	Ø p.			
Petit modèle	Bandeau à bec verseur, vertical, concave à l'extérieur, droit à l'intérieur. Lèvre arrondie, éversée.	Tronconique ouvert, à paroi droite sur un fond bombé, saillant, à 3 crêtes formant les pieds.					Fine avec grains de limonite. Noyau rosé.	A l'intérieur, plombifère, jaune verdâtre. Accidentelle à l'extérieur.
83.RJ.3 Fig. 15,5		Crêtes à 4 et 5 coups d'ébauchoir.	95	255	111	1,42 L	Extérieur beige.	Brûlée et bulleuse.
83.RJ.2		Crêtes en 4 coups d'ébauchoir.	90	260	111			Brûlée au noir et bulleuse.
83.RJ.8		Crêtes à 4 et 5 coups d'ébauchoir.	97	270	96			Transparente, jaune.
83.RJ.22b incomplet		Crêtes à 3 coups d'ébauchoir.	?	?	?	?		
Grand modèle	Bandeau oblique à bec verseur. Concave à l'extérieur, profilé avec la panse à l'intérieur.	Tronconique ouvert, à paroi courbe et filets de tournassage extérieurs. 3 crêtes formant les pieds.					Fine avec grains de limonite.	A l'extérieur, plombifère transparente à effets jaunes.
83.24 Fig. 15,6		Crêtes à 3 coups d'ébauchoir.	100	290	116	1,92 L	Extérieur et noyau blancs.	

Cette importance semble reflétée dans notre production locale, soit 19,23% de l'ensemble des poteries en terre.

Parmi les cinq crèmeuses mises au jour, deux variétés ont pu être déterminées selon la grandeur, le profil du bord et de la panse.

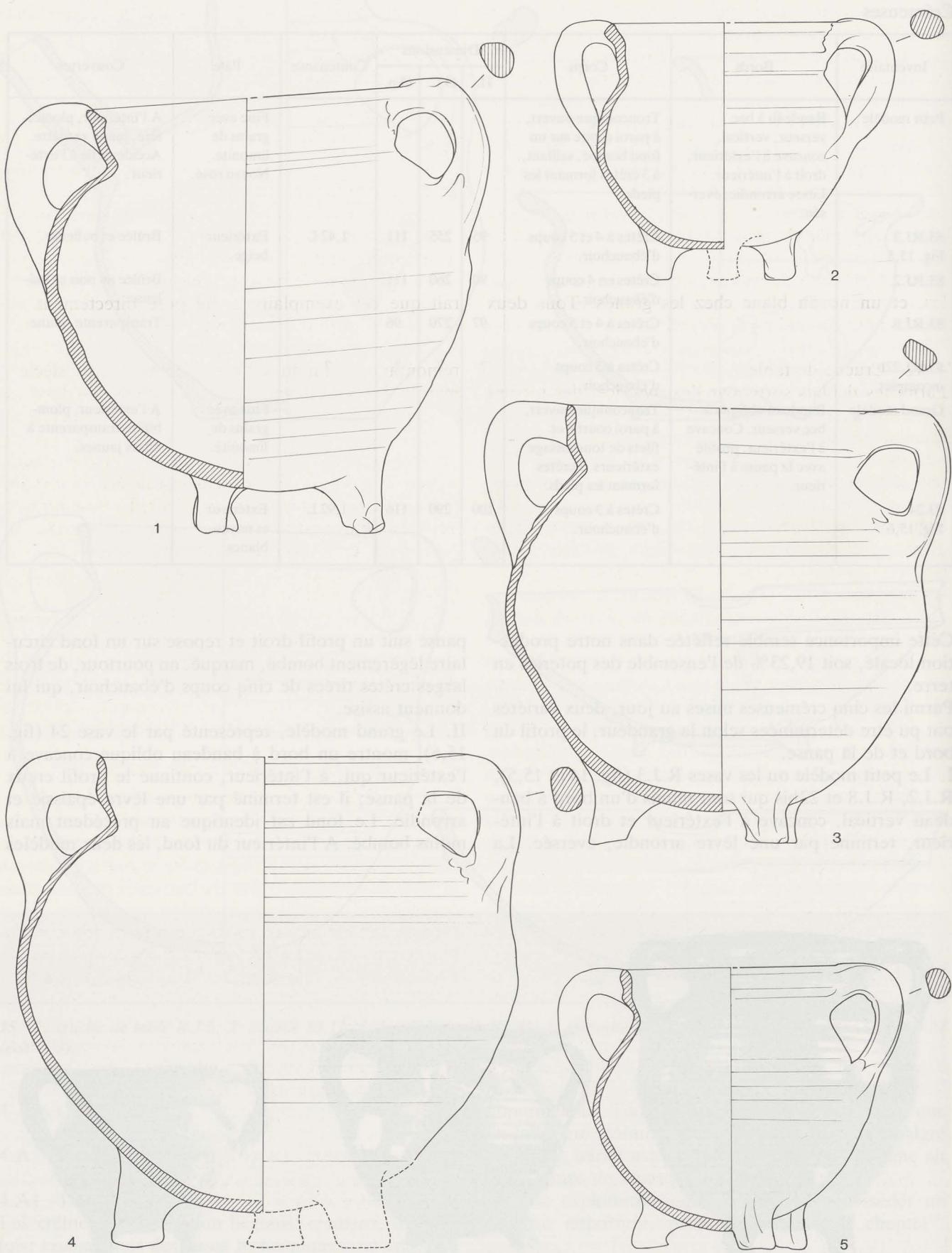
I. Le petit modèle ou les vases R.J.3 (fig. 14 et 15,5), R.J.2, R.J.8 et 22bis qui sont munis d'un bord à bandeau vertical, concave à l'extérieur et droit à l'intérieur, terminé par une lèvre arrondie, éversée. La

panse suit un profil droit et repose sur un fond circulaire légèrement bombé, marqué, au pourtour, de trois larges crêtes tirées de cinq coups d'ébauchoir, qui lui donnent assise.

II. Le grand modèle, représenté par le vase 24 (fig. 15,6), montre un bord à bandeau oblique concave à l'extérieur qui, à l'intérieur, continue le profil creux de la panse; il est terminé par une lèvre épaisse et arrondie. Le fond est identique au précédent mais moins bombé. A l'intérieur du fond, les deux modèles



16 Marmites tripodes, de g. à d.: R.J.21; 83.10; R.J.18 (éch. 1/4).



17 Marmites tripodes, 1: R.J.15b; 2: R.J.18; 3: R.J.9; 4: R.J.10; 5: 83.10 (éch. 1/3).

laiscent voir de petits défoncements dus à l'empilement des vases avant le séchage complet.

Une glaçure plombifère jaune verdâtre avec parfois un moucheté brun a été appliquée par transvasement et couvre l'intérieur des deux types. A l'extérieur, la terre est restée brute à l'exception de quelques coulées provoquées par l'empilement à la cuisson. La couleur est obtenue par un apport de grains de cuivre pour le vert et de fer pour le brun. Parmi ces crémeuses, le vase R.J.2 a sa glaçure entièrement brûlée et bulleuse par un contact direct avec la flamme. Il devait être à la base d'une pile montée directement au-dessus d'un trou d'évent de la sole.

La terre présente un noyau rosé chez les petits modèles, et un noyau blanc chez les grands. Tous deux contiennent des points de limonite.

4.A2 Cruche de table

Parmi les déblais sortis par l'excavatrice, des tessons à cassures fraîches furent récupérés. Rassemblés, ils donnent un profil assez proche des cruches de table découvertes à Andenne¹¹, au corps globulaire, surmonté d'un haut col, avec une anse et un tube verseur (fig. 14 et 15,1).

Son ouverture cylindrique se termine par un bandeau droit, en retrait, terminé par une lèvre arrondie, épaisse vers l'intérieur. Une anse en ruban à gorge est soudée sous le bandeau et à la base de l'épaule. Deux filets de tournassage marquent la liaison entre une épaule courbe et une panse globulaire. A l'opposé de l'anse, un tube verseur a été rapporté. L'assise de cette cruche est assurée par un pied circulaire à anneau saillant, aménagé à l'ébauchoir.

La pâte gris-beige contient des grains de limonite. Elle est couverte, à l'extérieur, d'une glaçure plombifère transparente à effet jaune verdâtre.

A l'intérieur, les tessons contenaient un dépôt noir boueux qui indique que ce vase a séjourné dans la couche 10 de charbon de bois, envahie par l'eau de la nappe phréatique.

Inventaire: 83.RJ.6. H: 224; Ø de la panse: 215; Ø de l'ouverture: 87 mm. Contenance: ± 4 L.

4.A3 Ecuelle de table

Un récipient à panse basse et large ouverture, a été mis au jour dans la couche 11, au niveau -68 (fig. 4, n° 11).

Le col est façonné en rebord éversé, terminé par une lèvre arrondie et épaisse (fig. 14 et 15,2); il se détache de la panse par une gorge profonde. L'extérieur de la

lèvre est marqué par des arrachements. La panse suit un profil tronconique ouvert, terminé en un fond bombé, posé sur trois larges crêtes façonnées de quatre coups débauchoir. La terre est homogène et contient un dégraissant naturel de quartz. Sa teinte est beige à noyau rose.

Seul l'intérieur du vase a reçu une couverte par transvasement d'une glaçure plombifère jaune verdâtre surcuite au noir, bulleuse et réticulée. Quelques coulées de glaçure maculent l'extérieur de la panse.

Certains détails, comme les traces d'arrachement sur la lèvre, les coulées de glaçure à l'extérieur, indiquent un enfournement en pile semblable à celui des crémeuses, les pieds vers le haut. La glaçure brûlée démontre que cet exemplaire a été posé directement au-dessus d'un trou d'évent de la sole.

La forme est comparable à des écuelles d'Andenelle remontant à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle¹²; mais là, les rebords sont plats et les pieds peu développés. Inventaire: 83.11. H: 125; Ø de l'ouverture: 227 mm. Contenance: ± 1,75 L.

Un fragment de rebord semble appartenir à une autre écuelle (fig. 15,3). C'est un bandeau éversé terminé par une lèvre repliée vers l'extérieur. La base du bandeau est soulignée par un filet en quart de rond. La pâte, rose, est dégraissée avec de la chamotte fine et a reçu une glaçure transparente à l'intérieur, limitée à la lèvre à l'extérieur.

Des comparaisons pour ce profil existent à Namur dans des écuelles datées de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle¹³. Trouvé noyé dans la terre des briques du pilier central de la sole, ce tesson est le *terminus a quo* de la construction du four. Inventaire: 83.32. Ø de l'ouverture: ± 240 mm.

4.A4 Les marmites tripodes

Ces vases fabriqués en terre cuite, ont un corps globulaire, muni de deux anses et porté par trois pieds bas. L'ouverture est large à profil tronconique ouvert¹⁴. Ils servaient à cuire les potages et les ragoûts, posés sur la braise dans l'âtre ou en plein air¹⁵ avec ou sans couvercle.

L'ouverture est formée par un bord en bandeau chantourné qui peut présenter soit un profil concave simple à l'intérieur: le type simple A; soit plus chantourné à l'intérieur: le type B. Chacun de ces types comprend deux variations:

AI ... à bandeau plat avec saillie à la base, profil concave à l'intérieur, surmonté d'une lèvre arrondie ou plate (fig. 15,4, 16 et 17,3,5).

11 Borremans & Lassance 1956, 21, pl. I n° 4.

12 Borremans & Lassance 1956, 30, 33, Pl. II n° 11a.

13 Lauwerijs 1983-1984, 284, pl. 2 n° 17a.

14 Il existe dans la langue française un terme précis pour désigner ces marmites: la « huguenote », qui n'a pu apparaître qu'au moment de la Réforme. « Huguenot » est créé en 1550 (Robert 1965) avec un sens péjoratif pour désigner les Réformés. Il est possible que notre marmite, pansue et basse sur jambes, ait servi à porter en dérision, dans les familles restées romaines, les femmes réformées. Les Réfor-

més rendirent la pareille, à la fin du XVI^e s., en appelant « bellarmine » les cruches en grès portant un décor à tête d'homme barbu, pour se gausser du jésuite théologien Roberto Bellarmino (1542-1621) pourfendeur d'hérétiques et hâï dans les régions protestantes (Honey 1952, 514).

15 M. T. dans l'âtre sur la Tentation de saint Antoine de Cornelis van Daelem à Francfort, in: Franz 1969, 202, pl. 397. M. T. sur braises sur le triptyque du Chariot de foin de Bosch à Madrid, in: Takashina 1978, pl. 32.

TABLEAU 2
Marmites tripodes

Types Inventaire	Bords	Corps	Dimensions			Contenance	Pâte	Couvertes		
			H.	Ø C.	Ø p.					
AI p 83.10 83.RJ.14 83.RJ.15	Bandeau plat à saillie extérieure, concave à l'intérieur. Lèvre arrondie ou plate.	Epaule lisse; gorges de tournassage au départ de la panse sphérique à filets de tournassage.	148	129	145	± 1,3 L	Beige à grains de limonite.	Engobe ferrugineux brun-noir, glaçuré. Glaçure transparente à ton jaune-vert.		
			152	124	138	± 1,3 L				
			154	130	156	± 1,4 L				
AI m 83.29	Idem.	Idem.	205	150	185	± 2,8 L	Idem.	Plombifère jaune-vert.		
AI g 83.RJ.5 83.RJ.9 83.RJ.21 83.RJ.30			243	182	240	± 5 L	Idem.	Engobe ferrugineux brun-noir, glaçuré.		
			242	172	240	± 5 L				
			250	164	240	± 5,3 L				
			250	193	246	± 5,5 L				
AII g 83.RJ.10	Bandeau épaisse par un tore à l'extérieur, concave à l'intérieur. Lèvre arrondie.	Idem.	270	184	287	± 8,3 L	Idem.	Engobe ferrugineux brun moucheté, glaçuré.		
BI p 83.RJ.18	Bandeau plat, éversé, intérieur concave surmonté d'un méplat. Lèvre arrondie.	Epaule et panse sphérique couvertes de filets de tournassage.	145	133	140	± 1 L	Rose à grains de limonite.	Glaçure plombifère transparente à taches vertes.		
BII g 83.RJ.15 ^b	Bandeau plat, oblique, intérieur concave surmonté d'une gorge. Lèvre arrondie.	Epaule et panse ovoïde, couvertes de filets de tournassage.	284	182	238	± 6,3 L	Idem.	Idem.		

AII ... à bandeau épaisse par un tore à l'extérieur, simplement concave à l'intérieur et surmonté par une lèvre arrondie (fig. 17,4).

BI ... à bandeau plat légèrement éversé, profil intérieur concave surmonté d'un méplat (fig. 16 et 17,2).

BII ... à bandeau plat, oblique, profil intérieur concave surmonté d'une gorge (fig. 17,1).

La lèvre est arrondie dans les deux cas. Le méplat et la gorge pouvaient asseoir un couvercle.

Trois grandeurs ou contenances ont été observées: les petites, avec l'indice p, contiennent de 1 à 2 L; les moyennes, indice m, avec plus de 2 L; les grandes, indice g, qui mesurent de 5 à 8 L.

La panse des petites (AI p et BI p) et des moyennes (BI m) est sphérique. Leur épaule est généralement lisse au sommet et profondément creusée de gorges de tournassage à la jointure de la panse; celle-ci présente des filets de tournassage de plus en plus atténus vers le bas.

La panse des grands modèles (AI et AII g, BII g) ont tendance à devenir ovoïde sous l'effet du tournassage; leur corps est entièrement marqué de filets (fig. 15,4 et 17,1,4).

Deux anses diamétralement opposées sont coudées en angle et soudées au sommet du bord et vers le bas de l'épaule. De section ronde dans le bas, elles sont aplatis par pinçage au retour d'angle. Trois pieds de section cylindrique sont rapportés et soudés par pression à la base de la panse. Il en est résulté une dépression à l'intérieur du vase et à l'extrémité du pied.

Deux sortes de terres ont été utilisées, l'une blanc-beige, l'autre rose, et toutes deux contiennent des grains de limonite (voir tableau).

La couverture plombifère est toujours appliquée par immersion. La terre blanc-beige, le plus souvent, a reçu préalablement un engobe ferrugineux qui, sous la glaçure, donne des tons bruns allant presque jusqu'au noir¹⁶. Parfois la couverte se glaçure en tache jaune-verdâtre par présence de cuivre. La terre rose, quant à elle, apparaît sous une glaçure transparente à effets verdâtres. Certaines marmites montrent au sommet de la lèvre et des anses des points d'arrachement dans la glaçure, vestiges de leur empilement dans le four.

Parmi les onze marmites tripodes, deux seulement ont été mises au jour dans leur contexte archéologique: la 83.29, intacte, a été localisée dans la couche 10 (fig. 4, n° 29) et la 83.10, brisée, à la base de la couche 11. Quant à la marmite R.J.30, une partie en a été découverte à côté de 29 au bas de la couche 11 et l'autre au N. du pilier central (fig. 4, n° 30).

4.A5 Les pots de campagne de Morville

Récipients frustes en terre cuite, à corps ovoïde étiré en une base cylindrique, légèrement évasée, étroite,

¹⁶ L'analyse par microsonde d'un tesson à couverte noire a été confiée à M. L. Maes de l'Inst. r. du Patrimoine artistique, qui définit: Éléments principaux: plomb, fer et silicium; éléments accessoires: potassium et aluminium; éléments rares: calcium et traces de cuivre. Pas de cobalt, pas de chrome, pas de manganèse.

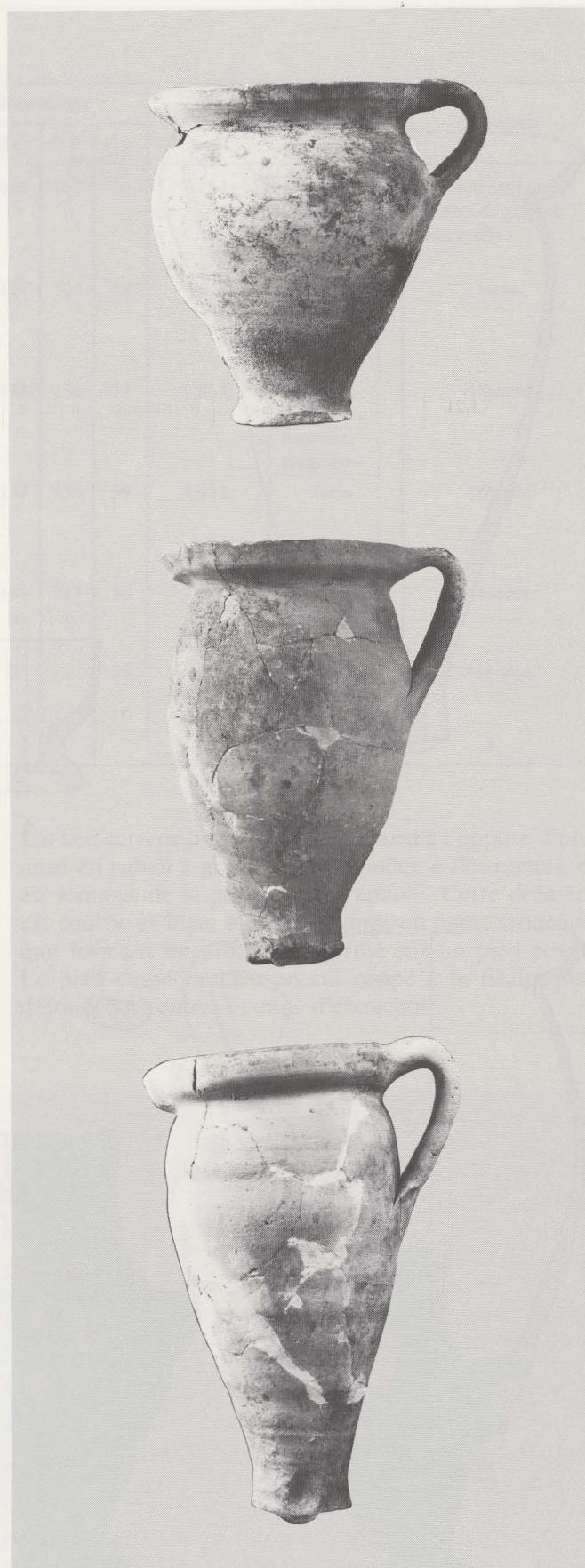
présentant un ombilic sur le fond qui est déformé par trois pincées aux doigts (fig. 18 et 19). L'ouverture est large, égale ou supérieure au diamètre de la panse. Un col court et évasé se détache de l'épaule par une gorge courbe ou angulaire; il est formé d'un bandeau oblique, concave ou plat à l'extérieur et toujours concave à l'intérieur. A l'exception de 83.16, le bord est déformé par pinçage en bec verseur. Une anse en ruban à gorge, diamétralement opposée au bec, est soudée au sommet du bord et à la base de l'épaule. La terre, qui n'a subi aucun lissage, a pris une teinte rouge saumon à beige ou gris avec des flammures gris-noir. La pâte est souvent fine ou présente des nodules de terre mal délayés, des grains de limonite et quelques quartz. Elle n'a reçu ni engobe ni glaçure, sauf des taches accidentelles venant d'éclaboussures de couverte plombifère jaunâtre.

Leur contenance varie de 1,1 L à 1,95 L sans gradation régulière. Cette irrégularité se retrouve dans les rapports hauteur/largeur qui fluctuent entre 1,69 et 2,05, ce qui dénote un usage domestique non soumis aux normes de capacité de l'époque. Cet usage réduit se voit aussi dans l'aspect fruste dû à une terre hâtivement tournée sans rectification au gabarit.

Leur pied étroit, qui n'est pas sans rappeler celui des amphores, a dû comme elles être planté dans le sol, peut-être pour conserver au frais des liquides lors des travaux aux champs. Sous ces dehors, ces vases sont les plus caractéristiques de l'ensemble de la découverte, aussi en avons-nous fait un type dénommé «pot de campagne» avec un déterminatif toponymique «de Morville», étant donné qu'il s'agit du premier atelier de production mis au jour.

Quatre de ces vases ont été dégagés complets, soit intacts soit écrasés, en position archéologique. Les pots 83.15-17b (fig. 18 et 19,2), 16 et 17 reposaient parmi les débris de la sole (fig. 4); le 83.28 (fig. 19,1) fut exhumé de la chambre de combustion où il reposait sur la couche 10. Ils appartiennent sans conteste à la dernière fournée.

La diffusion de ce modèle suivit celle de la production générale. On l'a retrouvé dans les fouilles du château de Logne à Vieuxville¹⁷ dont la destruction par les troupes impériales se situe après 1521¹⁸. A Liège, quatre vases identiques appartiennent à un contexte mélangé qui n'a pu être observé en place¹⁹. P. Hoffsummer y voit une production locale, c'est-à-dire qu'elle ne peut être comparée à celle d'Andenne, et il cite deux autres trouvailles liégeoises auxquelles il faut ajouter un vase très ressemblant bien que le pied présente cinq pincées au lieu de trois²⁰.



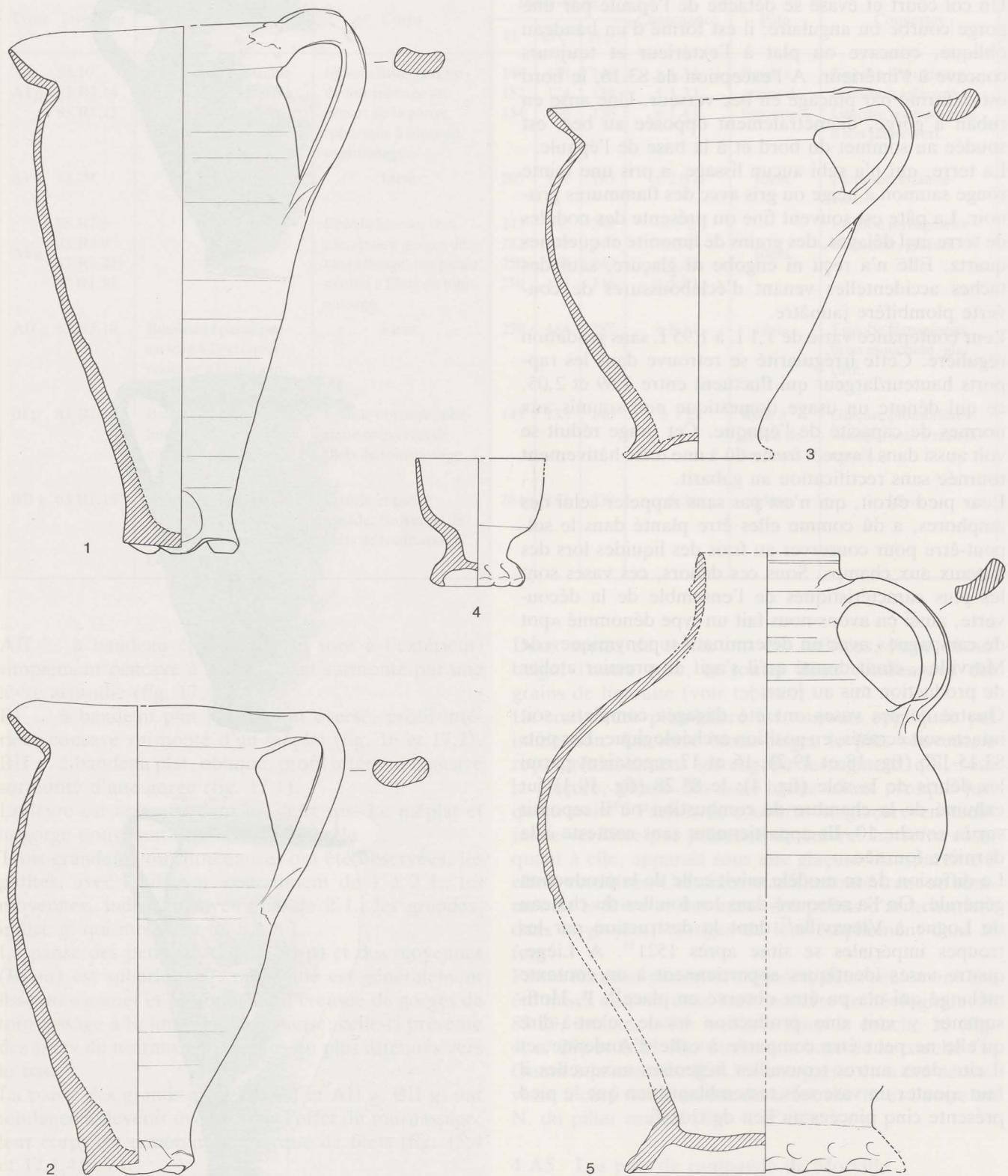
18 Pot à eau 83.34; pots de Morville 83.17b; 83.28 (éch. 1/4).

17 Inédits, exposés au musée du «Comté de Logne» à Vieuxville.

18 Sous Henri de Nassau réglant le conflit d'attribution entre les la Marck et Guillaume de Manderscheid, le 1er mai 1521 (Delvaux de Fenffe 1935).

19 Hoffsummer 1981, fig. 2.

20 Borremans 1969-1970, 207, n° 163.



19 Pots de Morville, 1: 83.28; 2: 83.17b; 3: pot à eau 83.34; 4: coupe de Siegburg R.12; 5: dame-jeanne R.J.1 (éch. 1/3).

TABLEAU 3
Vases de campagne de Morville

Inventaire	Bords	Corps	Dimensions				Contenance	Pâte	Couvertes
			H.	Ø C.	Ø P.	Ø p.			
83.15/17 ^b Fig. 19,2	Bandeau à bec verseur droit oblique, intérieur concave, sur gorge courbe.	Ovoïde étiré, pied cylindrique, fond en ombilic, anse en ruban.	245	140	140	60	1,75 L	Fine non lissée avec limonite, beige-rose.	Absente sauf rares gouttes de galçure plombifère.
83.16	Bandeau sans bec, extérieur et intérieur concaves, sur gorge angulaire.	Idem, à fond coupé.	210	124	124	58	1,1 L	A nodules, non lissée, rouge-brun.	Idem.
83.17	Bandeau à bec verseur, extérieur et intérieur concaves, sur gorge courbe.	Idem, à fond en ombilic.	260	142	136	59	1,85 L	Fine non lissée avec limonite, beige-rose.	Absente.
83.28 Fig. 19,1	Bandeau à bec verseur droit oblique, intérieur concave, sur gorge angulaire.	Idem.	280	147	136	59	1,95 L	Idem.	Absente.
83.RJ.7 incomplet	Bandeau, extérieur et intérieur concaves, sur gorge courbe, bec?	Idem.	255 + de	135 ±	147 ±	56	?	Idem à noyau gris-noir.	Absente.
83.RJ.16 incomplet	Bandeaux convexes à l'extérieur, concave à l'intérieur, bec? gorge courbe.	Idem.	190 + de	?	?	56	?	Fine avec grain de limonite, grise.	Absente.

4.A6 Pot à eau

La couche de remblai 11 a livré, près du mur sud-est, un vase d'allure cordiforme (fig. 4, n° 34), légèrement plus haut que large (rapport hauteur/largeur = 1,15). L'ouverture, large et tronconique se resserre suivant un profil brisé à l'intérieur. Le rebord est épaissi à l'extérieur et se termine par une lèvre arrondie (fig. 18 et 19,3).

Un bec verseur pincé déforme le bord à l'opposé d'une anse en ruban à gorge qui est soudée à l'ouverture et au sommet de la panse, sous l'épaule. Cette dernière est courbe et lisse; elle se prolonge en panse tronconique formant un profil cordiforme sur un pied étroit. Le pied évasé montre un cul coupé à la ficelle puis défoncé au centre à coups d'ébauchoir.



20 Dame-jeanne R.J.4; pichet à 3 anses 83.19 22; à 2 anses R.J.13 (éch. 1/4).

TABLEAU 4
Dames-jeannes

Inventaire	Col	Corps	Dimensions				Contenance	Pâte	Couvertes
			H.	Ø C.	Ø P.	Ø p.			
83.RJ.1 Fig. 19,5	Cylindrique, à filets de tournassage et filet triangulaire. Lèvre fine avec biseau. Intérieur tronconique ouvert, glaçuré.	Cordiforme; épaulement lisse; tournassage sur la panse; anse en ruban à gorge; pied creux, annulaire, ondulé.	325	83	211	154		Fine, grise. Grains de limonite fondus.	Saline, luisante, brun clair, à l'extérieur et à l'intérieur du col.
83.RJ.4 Fig. 21,1	Idem.	Idem.	267	70	183	126	± 2,45 L	Idem.	Idem.
83.RJ.11 Fig. 21,2	Idem.	Filets de tournassage sur l'épaule, évoluant en gorges sur la panse.	320	61	222	150	± 4,9 L	Noyau rose-beige, grise à l'extérieur = mal cuite.	Ratée, engobe brun clair resté mat.

La pâte est beige à noyau rose et n'a reçu aucune couverte. Sa facture est la même que pour les pots dits de Morville, marquée par peu de soin sans rectification au gabarit. Le bec verseur témoigne qu'il s'agit d'un récipient à liquide et l'absence de couverte surtout à l'intérieur ne le destine qu'à contenir de l'eau pour les raisons déjà énumérées lors de la présentation des crémeuses.

Inventaire: 83.34. H.: 189; Ø de l'ouverture: 154; de la panse: 160; du pied: 80 mm. Contenance: ± 1,75 L.

4.B Les vases en grès

4.B1 Coupe caliciforme

Découverte lors du tamisage des terres extraites par l'excavatrice, sa forme et sa terre en font une production de Siegburg (fig. 19,4). Sa forme évoque celle d'un petit calice surbaissé, à paroi légèrement convexe, terminée par une lèvre en biseau. La coupe proprement dite repose sur une tige creuse, courte, terminée par un pied annulaire creux et ondulé.

La pâte, grise et homogène est celle de Siegburg A; sa cuisson est bonne. Un engobe brun-rosé a été appliqué par trempage limité au haut de la coupe et ressuyé à l'intérieur. Une couverte saline donne à l'extérieur un léger luisant.

A Siegburg, cette forme a été produite au XV^e s.²¹ mais des découvertes l'attestent encore au début du XVI^e s.²² Inventaire: 83.R.12. H.: 67; Ø ouverture: 69; Ø pied: 50 mm.

4.B2 Les dames-jeannes

Trois de ces grandes bouteilles à anse ont été mises au jour par l'excavatrice et ont été brisées. Bien qu'elles soient toutes inventoriées sous le sigle des remblais «R.J.», deux d'entre elles, R.J.11 (fig. 20 et 21,2) et R.J.4 (fig. 21,1) contenant un dépôt noir de cendres

à l'intérieur, ont pu être restituées à la couche de base 10.

Le corps de ces vases est cordiforme, allongé ou trapu selon les grandeurs. Leur col est cylindrique, à gorges de tournassage; il est terminé par une fine lèvre aiguë, marqué par un léger biseau extérieur. Approximativement à mi-hauteur, un filet triangulaire renforce le col. L'intérieur est légèrement tronconique ouvert. Leur épaulement est généralement lisse ainsi que le sommet de l'épaule, sauf R.J.11 dont le tournassage monte jusqu'à l'épaule (fig. 21,2). Ces traces se creusent en gorges accentuées vers le pied qui est annulaire, ondulé et creux. Le fond semble rapporté et soudé à la panse par des pincées formant l'anneau du pied. Une anse en ruban à gorge est soudée au col, à hauteur du filet et à l'épaule.

Les dames-jeannes R.J.1 (fig. 19,5) et 4 montrent une pâte grise et fine contenant des grains de limonite. Bien que la cuisson de ces deux exemplaires soit bonne dans l'ensemble, tant pour la terre que pour la glaçure, ils n'en constituent pas moins des rebuts de fabrication car des grains de limonite, en fondant, ont déprimé l'épaule du second et fendu le pied des deux. De plus, R.J.1, dont nous n'avons que le haut et le pied, accuse une déformation très forte de la panse lui enlevant toute symétrie. Le dessin reconstituant la hauteur présumée du vase montre bien cette déformation causée par l'effondrement du profil droit — qui n'a pu être dessiné — sous le poids de l'anse.

La troisième, R.J.11, est particulière par sa couverte. Elle a reçu par trempage un engobe extérieur brun clair à l'aspect mat. Sa pâte à grains de limonite, atteste une cuisson irrégulière n'ayant pas porté la terre à fusion de grès; elle est rose-beige dans le noyau et mieux cuite, au gris, vers l'extérieur. Les mêmes impuretés ont fissuré le pied.

Sur le fond de deux vases, on peut voir des traces d'arrachement qui témoignent de leur empilement. La plus complète de ces traces, sur le fond de R.J.1, est circulaire, d'un diamètre de 70 mm qui pourrait correspondre au col d'une dame-jeanne semblable à R.J.4.

21 Reineking-Von Bock 1971, n° 125 a.

22 Lauwerijs 1983-1984, 279, pl. 2 n° 7.

TABLEAU 5
Pichets

Type	Inventaire	Col	Corps	Dimensions				Volume	Pâte	Couverte
				H.	Ø C.	Ø P.	Ø p.			
2 a n s e s	83.RJ.13 Fig. 21,4	Cylindrique, à marques de tournassage. Lèvre en biseau.	Cordiforme; épaulement lisse; tournassage sur la panse; anses en ruban à gorge; pied creux annulaire, ondulé, fond bombé.	220	71	110	94	± 0,727 L	Grès fin, gris, grains de limonite fondu.	Saline luisante, sur barbotine brune.
	83.RJ.19	Egueulé.	Idem avec une gorge plus profonde entre épaulement et panse.	?	70	120	96	?	Idem.	Idem.
3 a n s e s	83.19/22 Fig. 21,5	Idem avec un filet en relief à la base.	Idem avec deux gorges plus profondes entre épaulement et panse.	266	74	141	100	± 1,325 L	Grès réoxydé, rosé.	Recuite, mate.
	83.13/14	Egueulé.	Idem.	?	82	124	100	?	Idem.	Idem.
—	83.RJ.17	Egueulé.	Idem.	?	?	114	93	?	Grès fin, gris, grains de limonite fondu.	Saline luisante, sur barbotine brune.
	83.33	Egueulé.	Cordiforme, entièrement lisse.	?	72	117	84	?	Idem.	Idem.
—	83.48 Fig. 21,3	Néant.	Cordiforme? Pied tourné, en piédouche.	?	?	?	86	?	Grès gris-noir, réoxydé, rosé. Chamotte + sable.	Brûlée, noire.

4.B3 Les pichets à deux anses

Deux de ces vases ont été remontés par l'excavatrice; l'un a conservé un profil complet, l'autre est égueulé à la base du col (fig. 20 et 21,4).

Le col est cylindrique, terminé par une lèvre en biseau, et présente des marques de tournassage délimitées, à la base, par un léger filet. La silhouette générale est cordiforme. L'épaulement est lisse. La panse est marquée de gorges. Deux anses en ruban à gorge sont soudées en opposition sur l'épaulement et au sommet de la panse. Le pied est creux, annulaire et ondulé; le fond légèrement bombé.

La pâte de ces grès est grise et fine, menée à bonne cuisson mais salie par des grains de limonite. L'intérieur et l'extérieur ont reçu une barbotine brune qui a laissé des zones grises; seul l'extérieur présente une couverte saline luisante.

Ces deux vases ont été remontés du fond du four; ils contenaient encore la boue cendreuse de la couche 10.

4.B4 Les pichets à trois anses

Des quatre vases de ce type, un seul présente un profil complet; les autres étaient égueulés au sommet de l'épaulement (fig. 20 et 21,5).

Leur forme est semblable aux précédents, élancée pour trois exemplaires et trapue pour le quatrième (83.33). Sur les formes allongées, l'épaulement est lisse, séparée de la panse par deux gorges profondes de tournassage qui

s'étirent jusqu'au pied. Le pichet trapu est entièrement lisse. Trois anses en ruban à gorge sont disposées en triangle, soudées à l'épaulement et à la panse. Les pieds sont aussi identiques aux précédents; celui de 83.13/14 porte, au fond, l'empreinte d'une pernette d'empilement.

La pâte des sujets 83.RJ.17 et 83.33 est grise et fine contenant des grains de limonite qui se sont bourouflés et ont éclaté à la cuisson, mettant ces vases au rebut. De teinte brun jaunâtre, ils ont reçu une couverte saline luisante. Les deux autres pichets 83.13/14 et 19/22, furent découverts brisés dans la couche de remblai 11 (fig. 4). Leur pâte, fine et grise, a été réoxydée au rose; la couverte recuite a viré au brun rougeâtre à l'aspect mat. Ces derniers ont certainement été employés comme masques aux trous d'évent de la sole.

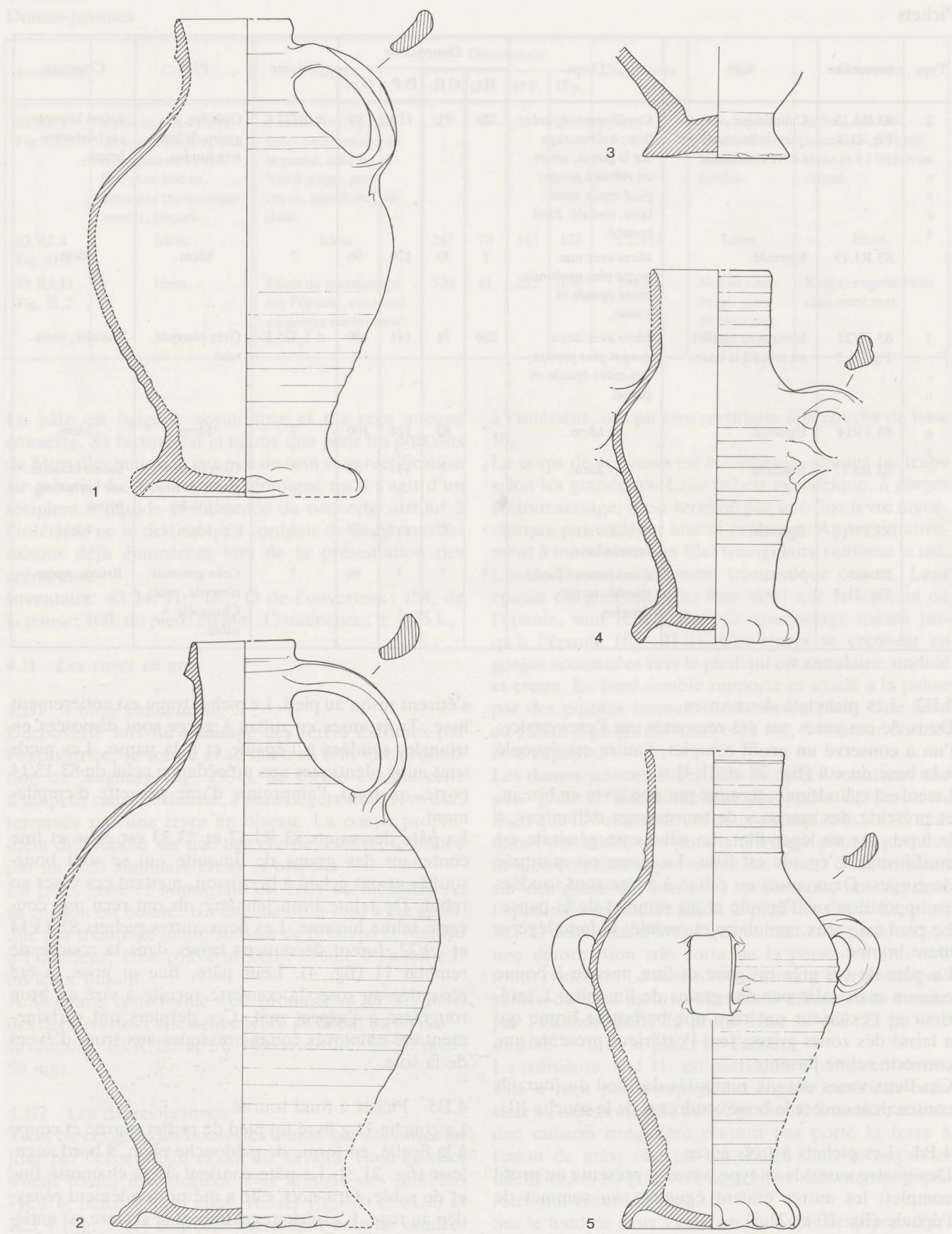
4.B5 Pichet à fond tourné

La couche 11 a livré un pied de pichet tourné et coupé à la ficelle, en forme de piédouche plein, à bord anguleux (fig. 21,3). La pâte contient de la chamotte fine et du sable. Gris-noir, elle a été profondément réoxydée au rose. L'extérieur est noir et la glaçure est entièrement brûlée. Deux croix ont été gravées à l'intérieur après la cuisson et le bris.

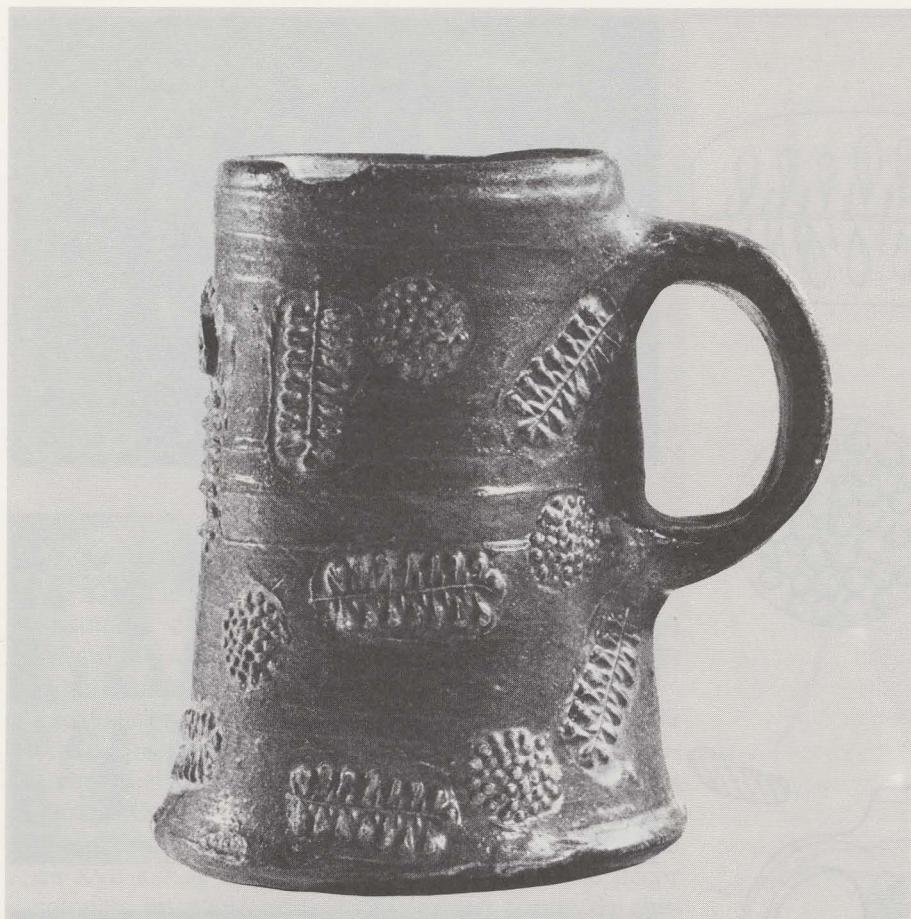
Son état recuit et sa situation dans le remblai en font un cache-flamme disposé sur la sole. Sa forme, la com-

FIGURE 21

Dames-jeannes



21 Dames-jeannes, 1: R.J.4; 2: R.J.11. Pichets, 3: 83.48; 4: R.J.13; 5: 83.19 22 (éch. 1/3).



22 Chope R.J.20 (éch. 1/1).

position de la pâte laissent à penser qu'il s'agit d'un objet importé et récupéré. Le piédouche coupé à la ficelle est une innovation du début du XVI^e s. que l'on voit apparaître à Cologne sur des pièces raffinées imitant des formes en étain ou en argenterie. L'arête du pied de ces vases est souvent arrondie, parfois anguleuse²³. Raeren suivra cette mode²⁴ qui pourrait avoir ses origines dans les gobelets de Westerwald à piédouche coupé à la ficelle²⁵.

4.B6 Chope à décor

Une petite chope intacte a été tirée de la couche de remblai 11, là où l'excavatrice a travaillé (fig. 22). De profil tronconique fermé, le corps présente des sillons de tournassage surtout bien marqués au niveau des soudures de l'anse en ruban. La lèvre est arrondie, soulignée par un sillon. Le fond plat est rapporté et soudé à la paroi par un travail à l'ébauchoir (fig. 23).

La pâte est grise bien cuite et déformée par un grain de limonite amené à fusion. La couverte est saline, luisante sur une barbotine brune.

Inventaire: 83.RJ.20. H.: 93; Ø à l'ouverture: 54; Ø au pied: 71 mm.

23 Reineking-Von Bock 1971, n° 251, 252, 280.

24 Ibidem, n° 375.

25 Ibidem, n° 390.

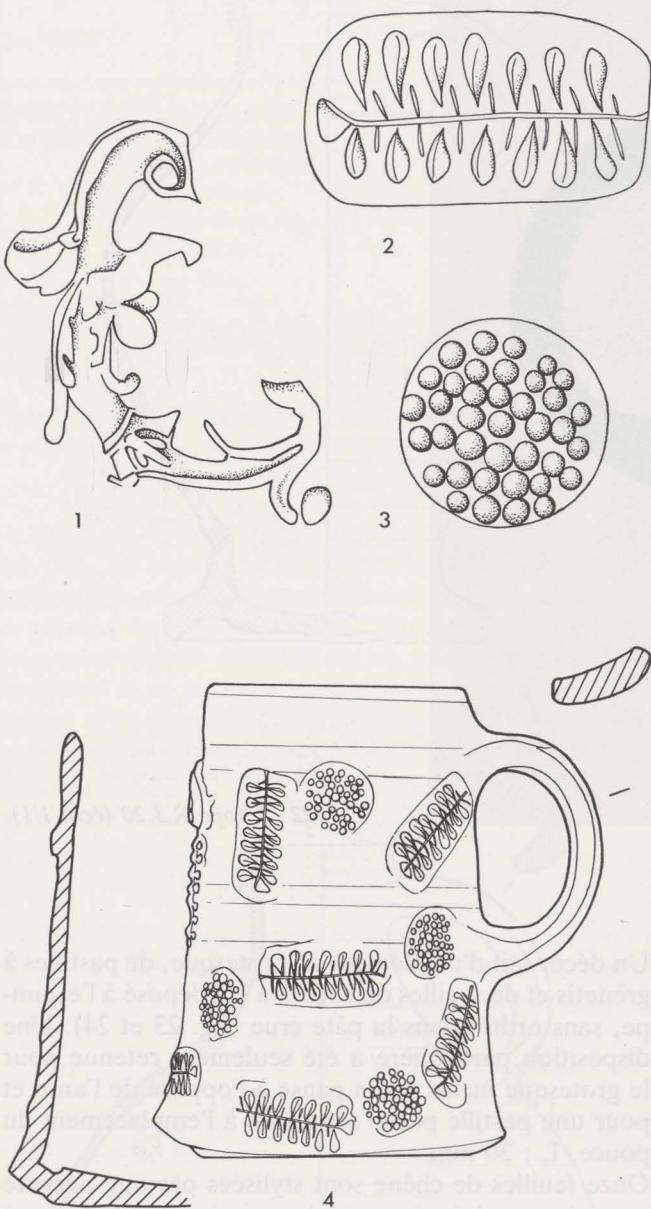
Un décor fait d'un élément de grotesque, de pastilles à grènetis et de feuilles de chêne, a été déposé à l'estampe, sans ordre, dans la pâte crue (fig. 23 et 24). Une disposition particulière a été seulement retenue pour le grotesque inclus sur la panse à l'opposé de l'anse et pour une pastille posée sur l'anse à l'emplacement du pouce. L.: 30 mm.

Onze feuilles de chêne sont stylisées par une nervure centrale encadrée de sept lobes en gouttes, opposés et séparés par autant de petites nervures; un huitième lobe termine la nervure centrale. Ces feuilles semblent toutes sorties de la même matrice. L.: 23 mm.

La même remarque peut être faite à propos des huit pastilles incrustées entre les feuilles et pour celle décorent l'anse. Le grènetis se compose de sept rangées de grains formant trois cercles concentriques de 16, 13 et 8 grains avec 1 grain au sommet. Diam.: 13 mm (fig. 23,3).

L'élément de grotesque (fig. 23,1 et 24) se compose d'une tête de griffon stylisée en forme de rein à crevés, terminée par un œil et un bec, avec une chevelure en acanthe. Ce motif s'étire vers le bas en rinceau de feuilles d'acanthe prises dans une ligature en bourrellet.

Ce motif, qui devrait être employé en symétrie, est hérité de l'Antiquité et fut très répandu par les cahiers d'arts décoratifs de la Renaissance, qu'ils soient des

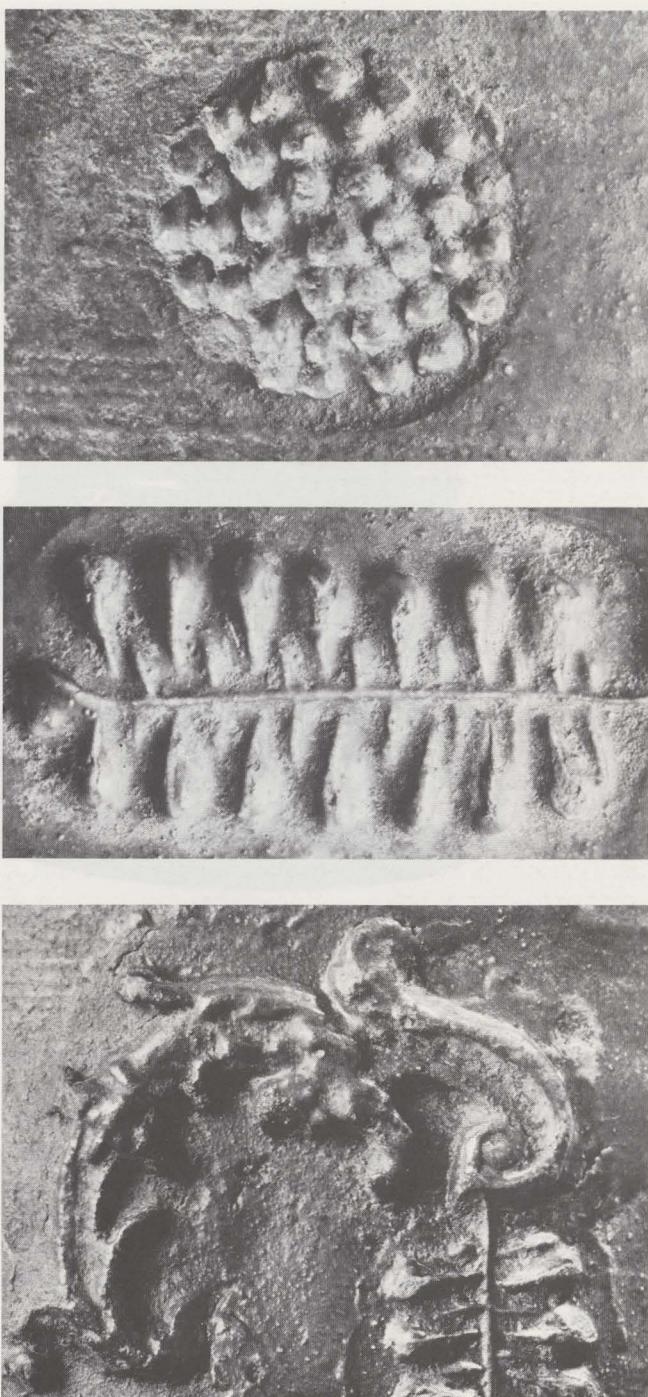


23 Chope, 1: grotesque; 2: feuille de chêne; 3: grénetis (éch. 2/1); 4: chope R.J.20 (éch. 2/3).

écoles allemande, française ou des Pays-Bas. Pour la création des décors sur grès, l'école allemande, influencée par celle des Pays-Bas, a connu le Wesphalien G. Aldegever (1502-1562) qui a gravé, en 1536 et après, des motifs combinant les reins à crevés et les feuilles d'acanthe²⁶. A la fin du XVI^e siècle, ils seront employés par la famille des Knütgen, céramistes à Siegburg²⁷. Vers 1526, Ehrard Schön de Nurenberg

26 Guilmard 1881, pl. 126 et Reineking-Von Bock 1971, Taf. 5.

27 Reineking-Von Bock 1971, 32-34.

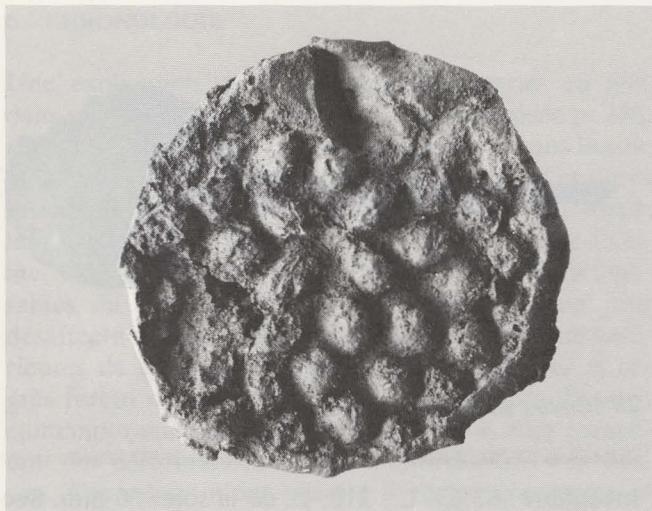


24 Décor de la chope (éch. 3,6/1).

proposait un motif très proche du nôtre: un rein terminé par une tête animale coiffée d'une acanthe, avec, à la base, un bourrelet retenant un motif en plumes d'autruche²⁸. Cet «art nouveau» fleurit d'abord dans des motifs décoratifs sur les vitraux comme celui de la Conversion de saint Paul à la cathédrale de Liège, attribué à Jean de Cologne (1530)²⁹, dans la tapisserie bruxelloise du Baptême du Christ (1520-1525) dont le

28 Warncke 1979 II, fig. 157.

29 Helbig 1944.



25 Pastille à grènetis en terre cuite R.38 (éch. 4/1).

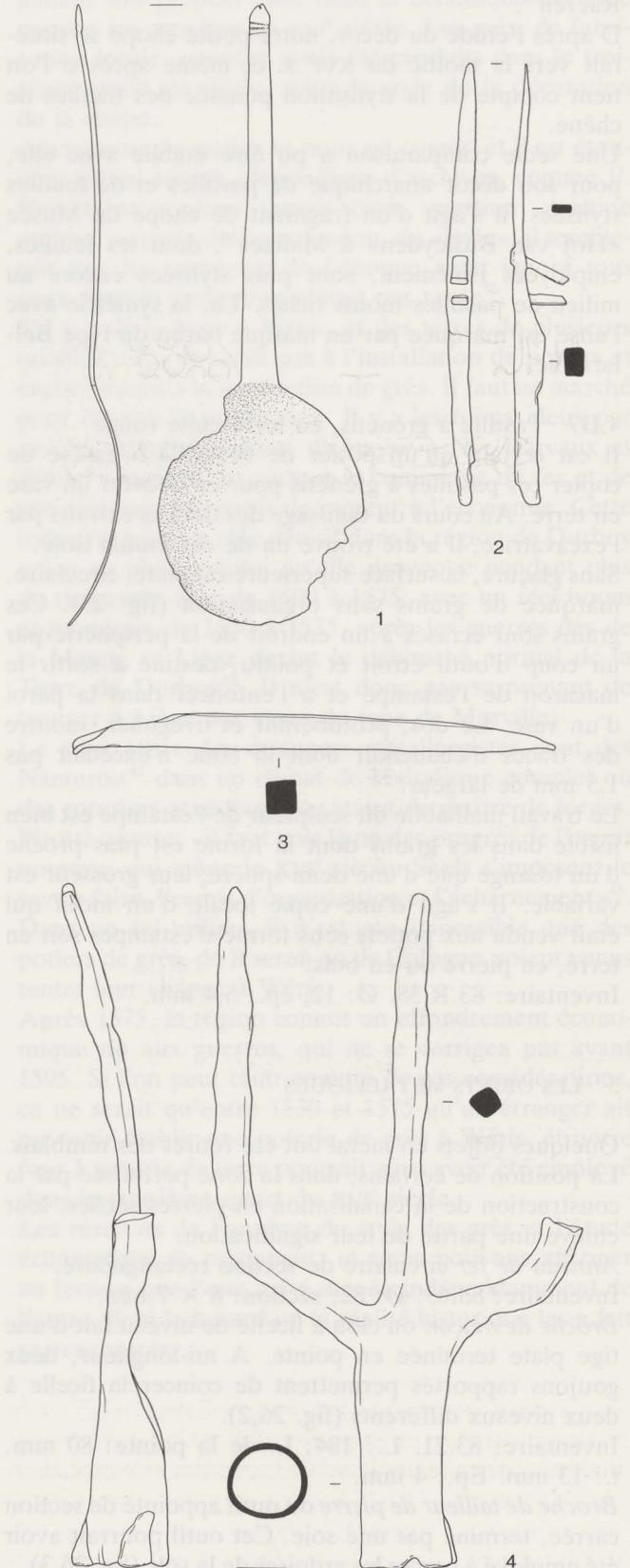
carton est dû à l'entourage de Bernard Van Orley, promoteur des motifs italianisants apparaissant dans l'art florentin vers 1470³⁰.

Les feuilles de chêne peu stylisées furent mises à la mode par les céramistes de Cologne qui les employaient dans les décors de rinceaux terminés par des glands. On les trouve appliquées sur des petites cruches pansues avec masque barbu de la première moitié du XVI^e s.³¹ A Raeren, au milieu du siècle, le décor colonais fut copié en le stylisant sous forme de chevrons terminés par des boules³².

Le pastillage est un motif décoratif pris à l'art des verriers qui décorèrent dès le XIV^e s. la panse des gobelets avec des protubérances moulées puis avec des pastilles en larme traitées à la pince. Les céramistes développèrent au XVI^e s. le grènetis qui, au XVII^e s., sera remployé par les verriers. Certain y voit le symbole de la grappe de raisin bien que le sujet rappelle la mûre globuleuse avec ses grains ou encore la framboise. S'il avait fallu représenter la grappe, rien n'aurait empêché les artisans du moyen-âge de sculpter leurs moules ou leurs estampes dans la forme recherchée.

Ces globules mûriformes ne sont peut-être que des aspérités antidérapantes sur des objets lisses et souvent mouillés comme les verres, à moins qu'il faille y voir un symbole³³. Comme les autres appliques, ils étaient d'abord moulés dans une estampe et leur dos était taillé en pointe pour être planté, à cru, dans la panse du vase avec de la barbotine pour assurer la soudure.

A Cologne, ces pastilles ont été appliquées sur des cruches et des pichets dès le début du XVI^e s., associées à d'autres décors³⁴. Dans le dernier quart du siècle,



26 1: cuiller 83.35 (éch. 2/3); 2: broche 83.21; 3: broche de tailleur de pierre 83.63; 4: fourche 83.23 (éch. 1/3).

30 Musées royaux 1976.

31 Reineking-Von Bock 1971, n° 256-278.

32 Hellebrandt 1967, 46, fig. 33.

33 Après 1550, il est possible que ces mûres aient été un symbole de résistance des Protestants dont une ville, La Mure (Isère), avait opposé une résistance exemplaire lors de son siège par Jacques de Savoie, duc de Nemours.

34 Reineking-Von Bock 1971, n° 266.

elles furent employées seules, couvrant toute la panse de grandes cruches³⁵, et la mode en a été copiée à Raeren³².

D'après l'étude du décor, notre petite chope se situerait vers la moitié du XVI^e s. et même après si l'on tient compte de la stylisation poussée des feuilles de chêne.

Une seule comparaison a pu être établie avec elle, pour son décor anarchique de pastilles et de feuilles stylisées: il s'agit d'un fragment de chope du Musée «Hof van Busleyden» à Malines³⁶, dont les feuilles, employées isolément, sont plus stylisées encore au milieu de pastilles moins riches. Là, la symétrie avec l'anse est marquée par un masque barbu du type Bel-larmine.

4.B7 Pastille à grènetis, en terre cuite rouge

Il est certain qu'un potier de Morville a essayé de copier ces pastilles à grènetis pour en décorer un vase en terre. Au cours du tamisage des déblais extraits par l'excavatrice, il a été trouvé un de ces motifs isolé. Sans glaçure, la surface supérieure est plate, circulaire, marquée de grains sans organisation (fig. 25). Ces grains sont écrasés à un endroit de la périphérie par un coup d'outil étroit et pointu, destiné à sortir le macaron de l'estampe et à l'enfoncer dans la paroi d'un vase. Le dos, protubérant et irrégulier, montre des traces d'ébauchoir dont la lame n'excédait pas 1,5 mm de largeur.

Le travail malhabile du sculpteur de l'estampe est bien visible dans les grains dont la forme est plus proche d'un losange que d'une demi-sphère; leur grosseur est variable. Il s'agit d'une copie locale d'un motif qui était vendu aux potiers sous forme d'estampes soit en terre, en pierre ou en bois.

Inventaire: 83.R.38. Ø: 12; ép.: 5,4 mm.

5 LES OBJETS MÉTALLIQUES

Quelques objets en métal ont été retirés des remblais. La position de certains, dans la zone perturbée par la construction de la canalisation en pierres sèches, leur enlève une partie de leur signification.

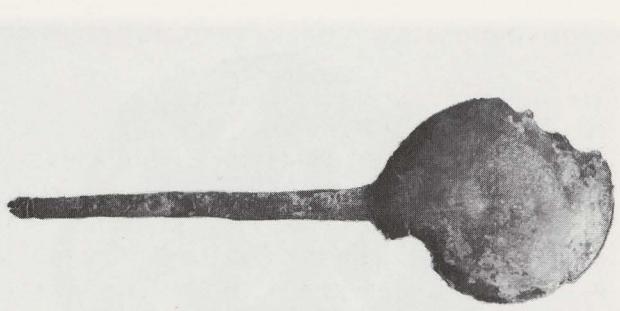
Anneau de fer circulaire de section rectangulaire.

Inventaire: 83.63. Ø: 82; section: 8 × 7 mm.

Broche de maçon ou clou à ficelle de niveau fait d'une tige plate terminée en pointe. A mi-longueur, deux goujons rapportés permettent de coincer la ficelle à deux niveaux différents (fig. 26,2).

Inventaire: 83.21. L.: 184; L. de la pointe: 80 mm. l.: 13 mm. Ep.: 4 mm.

Broche de tailleur de pierre ou outil appointé de section carrée, terminé par une soie. Cet outil pourrait avoir été employé à percer les ardoises de la sole (fig. 26,3).



27 Cuiller 83.35.

Inventaire: 83.63. L.: 210; L. de la soie: 35 mm. Section: 14 × 12 mm.

Clochette? De nombreux petits fragments oxydés de tôle de fer à sertissures de laiton, pourraient être les restes d'une clochette du genre sonnaille.

Inventaire: 83.50. L. et l. du plus grand des fragments: 85 × 60 mm.

Clous. Une vingtaine de clous proviennent de la couche 11. Ce sont des tiges à section carrée, sans tête, s'amenuisant jusqu'à la pointe. L'un d'eux était planté dans le mur S.-E. sous le niveau de la sole et devait soutenir une dalle de schiste.

L.: 89 - 76 mm. Section au sommet: 5 × 5 mm.

Couteau; une lame à dos, avec soie large présentant des traces de rivet en laiton, a été trouvée entre le pilier A et le mur S.-E., à l'aplomb d'un trou d'évent de la sole.

Inventaire: 83.44. L.: 174; L. de la lame: 130 mm; l: 25 mm. L. de la soie: 44; l.: 13 mm.

*Cuiller en tôle de laiton*³⁷; à cuilleron ovale sur un manche plat à extrémité en ogive soulignée par deux traits transversaux à la face avant et marquée par une arête longitudinale, au dos. Trouvée avec le vase 10, derrière le profil S.-E. - N.-O. (fig. 26,1 et 27).

Inventaire: 83.35. L.: 130; L. du manche: 78 mm. Cuilleron: 51 × 44 mm; profondeur: 7 mm. Ep. de la tôle: 1,3 mm.

Demi-cerceau en fer ou bandeau à profil tronconique, cassé.

Inventaire: 83.23. L.: 320 mm. Ø restitué: 250 mm.

Fourche à trois dents; à une douille d'emmanchement repliée avec un trou pour la cheville de fixation, succède une barre transversale en bâtière d'où partent trois dents incurvées à section rhombique (fig. 26,4).

Inventaire: 83.23. L.: 300; l.: 150 mm. Section des dents: 16 × 14 mm.

Talon de lame en fer à dos épais, terminée par une soie.

Inventaire: 83.58. L.: 120; L. de la soie: 6,5 mm. l.: 50; ép.: 10 mm.

35 Cruche des Mus. r. d'Art et d'Histoire, cat. n° 455.

36 Inv. AW/222. Renseignement communiqué par M.S. Vandenberghe qui a écrit l'inventaire de la céramique du Musée (inédit).

37 L'analyse par microsonde a été réalisée par M. L. Maes de l'Inst.

r. du Patrimoine artistique: cuivre: 81%; zinc: 17%; étain: 1%; fer: < 1%. La patine bleu-vert porte une fine couche régulière grise provenant d'un étamage. Elle a été fixée au vernis Paraloïd B72 à 10% après traitement des chlorures au Benzotriazole à 10%, à 50°.

6 CHRONOLOGIE

Une explication de la présence de poteries en grès dans un four à poteries de terre, a été proposée p. 246; elle est plausible étant donné leur position sous la sole et au fond de la chambre de chauffe. Quand ces grès proviennent du dessus de la sole, surplombant le foyer, leur aspect recuit témoigne d'un usage de cache-flamme. Ce sont bien des pièces plus ou moins contemporaines du four et non pas des rejets dans un four désaffecté servant de dépotoir. Elles peuvent être antérieures de quelques années à l'emploi du four si ces grès furent des récupérations de pièces hors d'usage; contemporaines immédiates à celui-ci, si elles présentent des déformations ou des malformations à la cuisson. Ces rebuts n'ont pas été livrés au commerce et sont devenus des pièces techniques. Une dame-jeanne (fig. 19,5) montre une asymétrie qui ne peut provenir que d'un effondrement de la pâte à la cuisson; d'autres ont des fentes ou contiennent des nodules de limonite fondus et bulleux. Si ces rebuts de cuisson sont de production locale, attestée par ces nodules que l'on retrouve dans la poterie de terre, ils peuvent être utilisés pour dater le four.

Les formes et les pieds se situent au XVI^e s. Le décor de la chope pourrait être de la première moitié du siècle si les feuilles de chêne n'étaient pas aussi stylisées. Celles-ci nous reportent à la deuxième moitié, et la présence d'une base de pichet en piédouche souligne encore cette tendance qui nous amène à placer ce four dans le troisième quart du XVI^e siècle.

CONCLUSION

L'article, qui ici se termine, est avant tout un rapport de fouille, et nous laissons aux historiens le soin de le prolonger par une recherche d'archives et une étude économique sur les potiers de Wéris.

Ces potiers ont existé et nous ont laissé des lieux-dits et quelques vestiges dont ce four à plan rectangulaire, le premier du Luxembourg. Déjà au XIX^e siècle, des traces mal comprises d'une production de récupérateurs de chaleur pour poèles en terre cuite avaient été mises au jour en plein Durbuy³⁸. Ces dernières années, à Wéris même, l'un de nous (J. P.) a collecté des débris et des indices de fours établis rue de Heyd, près de l'affleurement d'un banc de terre blanche. Les

tessons recueillis attestent une production antérieure à notre four. En 1983, Morville nous a livré accidentellement son premier four dont la céramique de terre montre ses attaches au XVI^e siècle. Les grès, de fabrication locale, peuvent avoir été produits dans le troisième quart du siècle, selon le style de la décoration de la chope.

Aucun nom de potier ne nous est connu, et il est étonnant qu'un auteur, dépourvu d'archives, comme F. Pirotte ne souleva jamais cette question. Aucune archive ne parle de la profession, du «style»; il semblerait que les receveurs de l'époque aient ignoré tous ceux dont la profession n'était pas taxée³⁹.

S'il y a de la terre à Wéris, et des terres de plusieurs qualités, cela ne suffit pas à l'installation de potiers et encore moins à la production de grès. Il faut un marché pour écouter la production. Il y a les foires, deux par an à Durbuy, les «fiest du pays» à Ny, Barvaux et Wéris⁴⁰, mais ce fut surtout le commerce du fer et de son minerai, qui servit de moteur à l'économie. Cette industrie joua un rôle décisif dans la région de Durbuy grâce au plein emploi qu'elle provoque pendant plus de cinquante ans, de 1500 à 1575, avec un réel boom économique de 1530 à 1575, après les guerres des de la Marck, et Liège devint le débouché normal de la Terre de Durbuy⁴¹. Il n'est donc pas surprenant de trouver à Liège des vases du type de Morville.

Le pays attira des étrangers métallurgistes dont des Namurois⁴² dans un climat de libéralisme complet où des roturiers accéderent au statut de maître de forges. Pirotte ajoute: «il faut voir là un des progrès de l'esprit nouveau qui mène le XVI^e siècle. Seuls s'imposent le savoir faire, l'esprit d'organisation et l'acharnement»⁴³. Dans un tel milieu, il n'est pas impossible que des potiers de grès, de Raeren ou de Cologne, soient venus tenter leur chance à Wéris.

Après 1575, la région connut un effondrement économique dû aux guerres, qui ne se corrigea pas avant 1595. Si l'on peut tenir compte de ces considérations, ce ne serait qu'entre 1530 et 1575 qu'un étranger ait pu venir établir une poterie de grès à Wéris, et notre four à poterie de terre pourrait ainsi avoir été employé dans le troisième quart du XVI^e siècle.

Les résultats de l'analyse du style des grès et l'étude économique se recoupent; et nous pouvons affirmer au lecteur que l'une a été menée indépendamment de l'autre. Seul le hasard ou la réalité historique les a fait se rencontrer.

Saint-Amélie, stadhuis dat bij de dorpskern van Mater
ontspringt. De naam verwijst naar een oude heilige
crucifixusverdeling van deze brou. Où nog Bevere,
dat vroegd bestond als achter valk voor bevers wonen.

38 Borremans 1953, 22-24.

39 Pirotte 1967 a, 117.

40 Pirotte 1967 b, 206.

41 Pirotte 1966, 180.

42 Ibidem, 191.

43 Ibidem, 172.

BIBLIOGRAPHIE

- BORREMANS R. 1953: Poèles en terre cuite de la province de Luxembourg (XV^e-XVI^e siècles), *Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg* 29, n° 1, 15-33.

BORREMANS R. 1969-1970: Catalogue de la céramique du Musée Curtius à Liège, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois LXXXII*, 153-240.

BORREMANS R. & LASSANCE W. 1956: *Recherches archéologiques sur la céramique d'Andenne au Moyen Age*, Andenne.

DELMER A. 1912: La question du minerai de fer en Belgique, *Annales des Mines de Belgique* 17, 857-940.

DELMER A. 1913: La question ..., *Annales des Mines de Belgique* 18, 325-448.

DELVAUX DE FENFFE 1935: *Les Abbés et Princes-Abbés des abbayes de Stavelot et de Malmedy du XII^e au XVIII^e siècle. Sceaux - Portraits. Notes historiques et généalogiques*, Tongres.

DIMANCHE F. & TOUSSAINT G. 1977: Gisement de fer au contact Givetien/Couvinien (Esneux, Province de Liège), *Annales des Mines de Belgique* n° 5, 533-540.

FRANZ H. G. 1969: *Niederländische Landschaftsmalerei im Zeitalter des Manierismus*, Akademische Druck- u. Verlaganstalt, Autriche.

GUILMARD D. 1881: *Les maîtres ornemanistes*, Paris.

HAMPE R. & WINTER A. 1965: *Bei Töpfern und Ziegeln in Südtalien, Sizilien und Griechenland*, Mainz.

HELBIG J. 1944: Le flux de style renaissance dans les vitraux liégeois, *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art XIV*, 1-2, 69-80.

HELLEBRANDT H. 1976: *Raerener Steinzeug*, Aachener Beiträge für Baugeschichte und Heimatkunst 4, 7-162.

HOFFSUMMER P. 1981: *Découverte archéologique en Féronstrée Liège*, Etudes et Recherches archéologiques de l'Université de Liège, série C n° 1.

HONEY W. B. 1952: *European Ceramic Art from the end of the Middel Ages to about 1815*, II, London.

HUBERT F. 1985: Un four de potier de la Renaissance à Wéris - Morville (Lux.), *Archaeologia Mediaevalis* 8, 16-17.

LAUWERIJS E. 1972: Sauvetage archéologique à Namur (3), *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz XII*, 83-98.

LAUWERIJS E. 1983-1984: Namur Harscamp, complément aux découvertes de 1975-1976, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz XVIII*, 275-289.

MICHEL F. 1983: Les ventes après décès, sources de renseignements sociologiques, linguistiques et étymologiques, *Cercle historique de Fléron*, juin, 16-24.

MUSÉES ROYAUX 1976: *Tapisseries bruxelloises de la pré-Renaissance*. Catalogue d'exposition du 22.01 au 07.03 1976 aux Musées r. d'Art et d'Histoire, Fonds Mercator.

PAPELEUX J. & HUBERT-MOYSON F. et F. 1984: Un four de potier de la Renaissance à Wéris - Morville. In: *Conspectus MCMLXXXIII*, Archaeologia Belgica 258, 174-178.

PIROTTE F. 1966: L'industrie métallurgique de la Terre de Durbuy de 1480 à 1625, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois LXXIX*, 145-210.

PIROTTE F. 1967 a: Aspect de la vie économique dans la Terre de Durbuy de 1500 à 1648, *Ardenne et Famenne* 10, n° 2-3, 87-133.

PIROTTE F. 1967 b: Aspects de la vie sociale dans la Terre de Durbuy de 1500-1648, *Ardenne et Famenne* 10, n° 4, 184-226.

REINEKING-VON BOCK G. 1971: *Steinzeug*, Katalogue des Kunstgewerbemuseums Köln - Band IV, Köln.

ROBERT P. 1965: *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, III, Paris.

TAKASHINA S. 1978: *L'œuvre complète de Jheronimus Bosch*, Tokio.

VAN TUIJN J. 1927: Le Couvinien et la partie supérieure de l'Eodévonien du bord oriental du Synclinorium de Dinant entre l'Ourthe et Ferrières, *Mémoires de l'Institut géologique de l'Université de Louvain IV*, fasc. II, 105-248.

WARNCKE C.-P. 1979: *Die ornamentale Groteske in Deutschland 1500-1650*, II, Berlin.